

SUR LES ROUTES DE LA DIGNITÉ : « SOUMOUD », LA CARAVANE QUI DÉFIE LE BLOCUS

L'EXPRESS

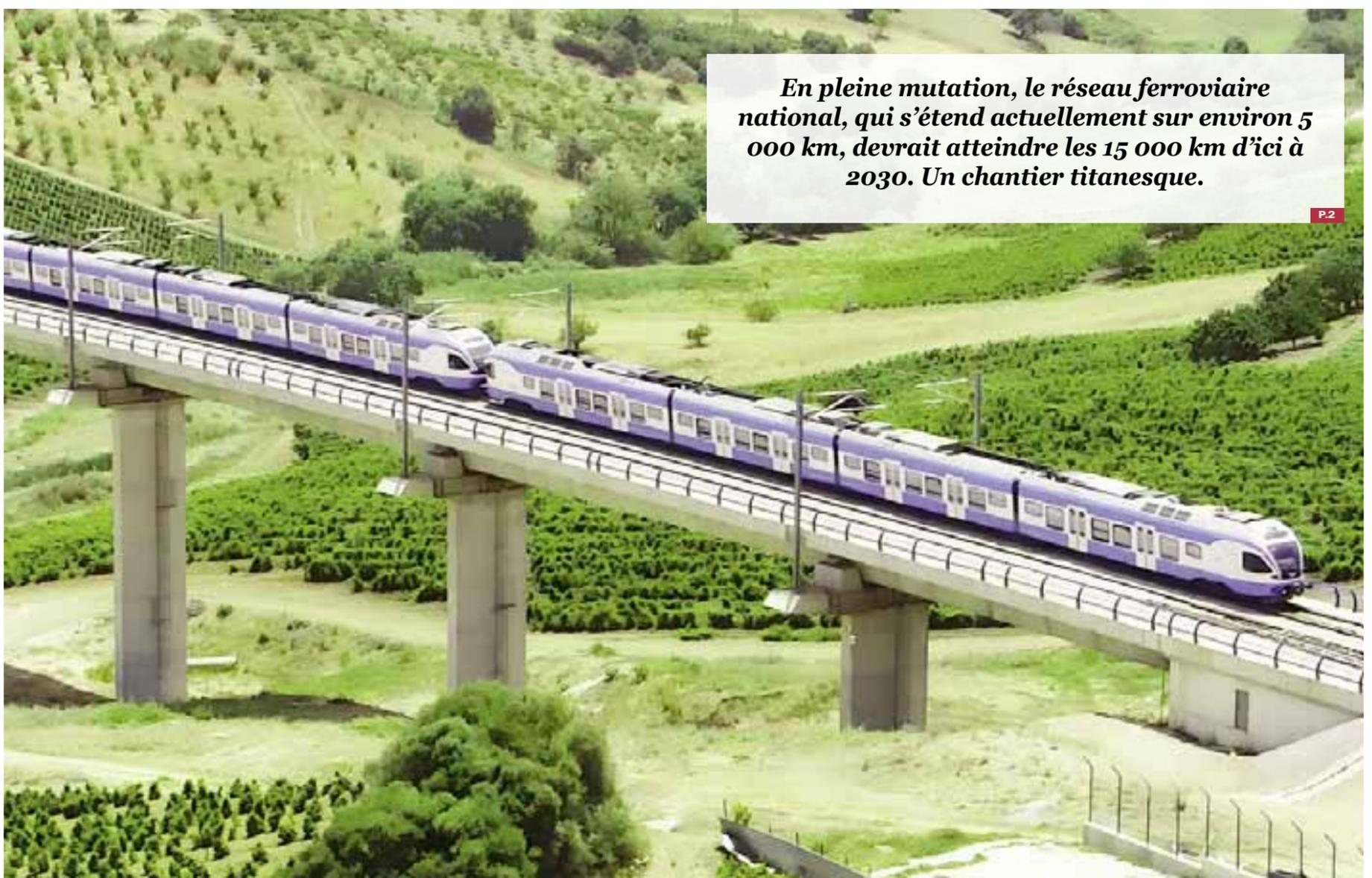
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 12 JUIN 2025 // N°1094 // PRIX 20 DA

APRÈS LA DÉFAITE EN AMICAL FACE À LA SUÈDE

DU BON ET DU MOINS BON POUR LES VERTS

UN PROJET TITANESQUE

L'ALGÉRIE TRACE SA VOIE FERRÉE VERS L'AVENIR



En pleine mutation, le réseau ferroviaire national, qui s'étend actuellement sur environ 5 000 km, devrait atteindre les 15 000 km d'ici à 2030. Un chantier titanesque.

TOUFIK LAÏD KOUDRI À L'ADRESSE DE LA DÉLÉGATION MAROCAINE À L'ONU : « COMMENT DEVENIR UN BON COLONISATEUR EN MOINS DE CINQUANTE ANS » !

POUR RAPPROCHER LA FINANCE DES CITOYENS ET MOBILISER L'ÉPARGNE

L'ALGÉRIE VA SE DOTER D'UNE BANQUE POSTALE



UNE NOUVELLE USINE AUTOMOBILE EN VUE :

L'ALGÉRIE S'ALLIE À UN GÉANT CHINOIS

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrib, a reçu hier une délégation de haut niveau représentant la société SARL Automobile New Generation. La réunion a porté sur l'examen des détails d'un projet de fabrication de véhicules de tourisme en Algérie.

TENTATIVE D'IMMOLATION
DEVANT LE MINISTÈRE DE LA
JUSTICE :

4 personnes en détention provisoire

« Le dossier a été transféré à la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational près le tribunal de Sidi M'Hamed, qui a ouvert une information judiciaire, en date du 10 juin 2025, pour actes subversifs et entrave au fonctionnement des institutions, mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, diffusion volontaire de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public et abus de fonction. » Quatre personnes soupçonnées d'être impliquées dans la tentative d'immolation du dénommé Fouzi Zegout devant le siège du ministère de la Justice ont été écrouées. Le parquet près le tribunal de Sidi M'hamed a dévoilé des détails sur cette tentative de suicide survenue le 1^{er} juin dernier. Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed a ordonné, mardi, le placement de quatre individus en détention provisoire et d'un cinquième sous contrôle judiciaire, pour implication dans la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi, devant le siège du ministère de la Justice à Alger. « Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite à l'enquête préliminaire ouverte concernant l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, le parquet près le tribunal de Sidi M'Hamed informe l'opinion publique que l'approfondissement de l'enquête par la police judiciaire sur les faits et leurs circonstances a permis d'identifier un groupe criminel organisé qui a planifié des actes subversifs en se répartissant les rôles, avant de filmer et de diffuser la scène sur les réseaux sociaux pour porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement des institutions », indique un communiqué du parquet. L'enquête préliminaire, poursuit la même source, a « permis l'arrestation des cinq (5) individus composant ce groupe » et « révélé l'existence de contacts entre l'individu qui a filmé la tentative de suicide et des individus se trouvant à l'étranger », tout en précisant que « l'individu ayant filmé la scène possède plusieurs comptes bancaires et a vécu, pendant deux ans, dans un pays étranger ». « Il a aussi été établi que cet individu a reçu des virements sur son compte postal provenant de tierces personnes », poursuit le communiqué. « À la lumière de ces éléments et face à la gravité de ces faits à caractère subversif, le dossier a été transféré à la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational près le tribunal de Sidi M'Hamed, qui a ouvert une information judiciaire, en date du 10 juin 2025, pour actes subversifs et entrave au fonctionnement des institutions, mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, diffusion volontaire de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public et abus de fonction », selon la même source. « Après leur comparution devant le juge d'instruction, ce dernier a ordonné le placement de quatre (4) d'entre-deux en détention provisoire et du cinquième sous contrôle judiciaire », conclut le communiqué.

R.N.

UN PROJET TITANESQUE

L'Algérie trace sa voie ferrée vers l'avenir

Avec les 15 000 km prévus d'ici à 2030, le réseau ferroviaire algérien sera le plus long d'Afrique et du monde arabe, et l'Algérie compte bien réaliser ses grandes ambitions dans le secteur des transports, en particulier celui par train.

Merouane Korsou

En pleine mutation, le réseau ferroviaire national devrait atteindre dans cinq ans les 15 000 kilomètres. C'est ce qu'a annoncé hier à Oran le secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, qui a indiqué lors de sa visite des différents stands de la première édition du salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires " Algeria Rail Expo 2025 ", que le réseau ferroviaire national s'étend actuellement sur environ 5 000 km, avec pour objectif d'atteindre les 15 000 km d'ici à 2030. Le représentant du ministère a expliqué que la priorité de l'Etat est d'encourager la production nationale pour répondre aux besoins du marché local, de réaliser les projets en cours avec des matières premières locales afin de réduire la facture d'importation et de soutenir les entreprises nationales, publiques et privées, dans l'accompagnement du secteur ferroviaire. Le même responsable a également insisté sur l'importance de la formation dans le domaine de l'industrie ferroviaire, ainsi que sur la valorisation des compétences

nationales, notamment des jeunes, pour la mise en œuvre de projets d'envergure structurants, à l'image de la ligne Alger-Tamanrasset, actuellement en cours de réalisation à 100 % par des compétences algériennes. Le salon "Algeria Rail Expo 2025" réunit 22 exposants venus d'Algérie, de Chine, d'Italie et de France, en plus de plusieurs experts et professionnels du secteur. Durant les quatre jours de l'événement, le salon rassemble l'ensemble des métiers et des principaux acteurs et entreprises de réalisation du secteur, notamment celles spécialisées dans la réalisation d'infrastructures, la fabrication d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons ferroviaires ainsi que de systèmes de signalisation. Ce salon constitue également une opportunité pour les professionnels de découvrir les dernières innovations et technologies dans le domaine ferroviaire et d'explorer de nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique, selon les organisateurs. Des conférences thématiques sont prévues et portent sur des thèmes divers, dont "L'industrie ferroviaire en Algérie,



vecteur de développement régional pour une meilleure logistique", "L'industrie ferroviaire et la transition énergétique en Algérie", "Le développement durable et l'impact environnemental du chemin de fer" et "La mise en œuvre de projets de signalisation ferroviaire grâce aux compétences algériennes". En fait, le réseau ferroviaire national est composé actuellement de plus de 4 500 km de voies ferrées avec plus de 4 000 km en exploitation, dont 553 km en double voie et 323 km électrifiés. À la SNTF, on annonce que des projets d'expansion sont en cours, réalisés par l'Anesrif, pour atteindre 6 500 kms à la fin de ce programme et 15 000 kms d'ici à 2030, ce qui en ferait le plus grand réseau ferroviaire d'Afrique et du monde arabe. Il y a surtout l'ambitieux et formidable projet ferroviaire que l'Algérie a lancé au mois de février dernier, celui reliant Alger à Tamanrasset, sur près de 2039 km de voies ferrées. Et c'est le troisième grand projet ferroviaire que l'Algérie a mis en chantier en 2025, après les

lignes ferroviaires reliant Gara Djebilet (Tindouf) à Béchar sur 950 km, et Djebel Onk (Tébessa) à Annaba pour respectivement le transport du minerai de fer et du phosphate. Ces deux derniers ont été lancés en 2023 et seront bientôt achevés. Quant à la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, elle traverse 10 wilayas du pays, selon la fiche technique de l'Agence nationale des investissements ferroviaires (Anesrif). Certains tronçons de cette ligne sont déjà opérationnels. Enfin, d'autres projets ferroviaires sont en cours d'études, dont la partie qui relie la ville de Blida à Bougezoul, qui est la plus difficile en raison de la traversée des gorges de la Chiffa, une région montagneuse où la construction d'un chemin de fer va nécessiter d'importants investissements. Bref, le réseau ferroviaire national est en pleine mutation et devrait accompagner le développement équilibré des territoires, autant dans l'industrie que l'agriculture et le tourisme.

M. K.

POUR RAPPROCHER LA FINANCE DES CITOYENS ET MOBILISER L'ÉPARGNE

L'Algérie va se doter d'une banque postale

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de l'état d'avancement des programmes complémentaires dédiés à certaines wilayas du pays, ainsi qu'à la présentation de plusieurs dossiers sectoriels, selon un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : « Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des programmes complémentaires au profit de certaines wilayas. Ces programmes constituent un axe central de la vision stratégique du Président de la République, dont l'objectif est de réduire les disparités en matière de développement entre les régions et de dynamiser leur essor économique et social. Par la suite, le gouvernement a écouté une présentation relative au raccordement des grandes exploitations agricoles stratégiques au réseau élec-

trique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme ambitieux pour atteindre la sécurité alimentaire, tel que défini par le chef de l'État.

Les efforts importants déployés par l'État pour relever les défis logistiques et assurer le succès de ces projets ont été soulignés, notamment à travers l'adoption de solutions techniques innovantes pour garantir une couverture énergétique répondant aux besoins croissants des zones concernées. Par ailleurs, et dans le cadre des efforts de modernisation et de renforcement des services bancaires, un exposé a été présenté sur le projet de création d'une banque postale, sous forme de filiale d'Algérie Poste. Ce projet vise à rapprocher les services financiers des citoyens, à mobiliser davantage de dépôts et à améliorer l'offre de services bancaires de manière plus inclusive et diversifiée. La Banque postale va apporter sa pierre à l'édifice

financier, notamment en matière d'inclusion financière. Le gouvernement a également entendu un exposé portant sur l'organisation des examens du brevet d'enseignement moyen (BEM), qui se sont déroulés du 1^{er} au 3 juin dernier. Ces épreuves, étape importante dans le parcours scolaire des élèves, se sont déroulées dans de bonnes conditions, marquées par la gouvernance, la transparence et l'intégrité pédagogique. Enfin, une présentation a été faite concernant le projet de stratégie nationale de gestion et de traitement des déchets pour la période 2025-2029. Cette stratégie vise à établir un système intégré et efficace de gestion des déchets, basé sur la réduction à la source, l'amélioration du tri et de la valorisation, la création d'emplois verts, ainsi que le renforcement de la participation locale et l'amélioration de la qualité de l'environnement. »

Y.B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

SUR LES ROUTES DE LA DIGNITÉ

«Soumoud», la caravane qui défie le blocus

La caravane, coordonnée par la Coopération de l'action commune pour la Palestine, vise à briser le blocus imposé à Ghaza par l'armée d'occupation. Elle a quitté la capitale tunisienne en direction du poste frontalier de Ras Jedir, arborant des drapeaux palestiniens et des messages dénonçant les crimes commis depuis le 7 octobre.

Aïda Mouni

La solidarité envers Gaza, à son plus haut niveau depuis le début de la guerre, fait aujourd'hui face à des pressions croissantes. Alors que plus de 1 700 personnes participent à la caravane humanitaire « Soumoud » partie lundi de Tunis vers la bande de Ghaza, des entraves diplomatiques et judiciaires ciblent les initiatives de soutien à la population palestinienne. La caravane «Soumoud», coordonnée par la Coopération de l'action commune pour la Palestine, vise à briser le blocus imposé à Ghaza par l'armée d'occupation israélienne. Elle a quitté la capitale tunisienne en direction du poste frontalier de Ras Jedir, arborant des drapeaux palestiniens et des messages dénonçant les crimes commis depuis le 7 octobre. Son porte-parole, Wael Naouar, a déclaré que l'objectif est double : achemi-



ner l'aide humanitaire stockée au point de passage de Rafah et évacuer des blessés en urgence. Le convoi passera par la Libye avant de tenter d'atteindre le territoire égyptien, en coordination avec des ONG locales. En parallèle, plusieurs avocats et militants algériens, membres ou soutiens de cette initiative, ont été interpellés hier à l'aéroport du Caire. Selon l'avocate Fatiha Rouibi, contactée par le quotidien El Khabar, l'arrestation a eu lieu à l'aube, vers cinq heures du matin. Parmi les personnes retenues figurent les avocats Samir Mostefaoui, Mohamed Atif Briki et Abdelnour Abbas, ainsi qu'une trentaine d'autres militants. Leurs téléphones et documents leur ont été confisqués sans qu'aucune justification légale ne soit

avancée. Me Rouibi dénonce un acte arbitraire, contraire aux droits fondamentaux et à la liberté de circulation. Elle appelle les autorités algériennes, en particulier le ministère des Affaires étrangères, à intervenir pour garantir leur sécurité et leur libération. Cette vague de répression dépasse les frontières égyptiennes. Hier, le Département du Trésor américain a annoncé des sanctions contre plusieurs associations et individus accusés de financer le Hamas. Parmi eux figure l'association caritative algérienne El Baraka, active depuis des années en Algérie et dans les territoires palestiniens. Washington accuse son président, Ahmed Ibrahim, d'avoir transféré des fonds au profit du mouvement palestinien, sans fournir

la moindre preuve concrète. L'association a pourtant concentré récemment ses actions humanitaires sur Ghaza, y installant plusieurs antennes. Les sanctions comprennent le gel de ses avoirs aux États-Unis et l'interdiction de toute transaction avec des partenaires inscrits sur cette liste. Plusieurs ONG figurant dans cette communication américaine sont basées en Europe, notamment aux Pays-Bas. Ces mesures interviennent alors que les ONG sur le terrain sont déjà sous pression et que la situation humanitaire à Ghaza se détériore de jour en jour. Pour de nombreux observateurs, ces décisions risquent d'aggraver la crise et d'entraver les rares efforts encore possibles pour soulager une population assiégée.

A. M.

LE BUREAU DES MÉDIAS DU GOUVERNEMENT À GAZA L'AFFIRME : La Gaza Humanitarian Foundation (GHF) complice des crimes sionistes

Boualem B.

Le bureau des médias du gouvernement à Gaza a déclaré que la "Gaza Humanitarian Foundation (GHF)" continue de répandre de fausses informations, affirmant notamment que la résistance palestinienne menace ses équipes et les empêche de distribuer de l'aide. Le bureau a expliqué dans une déclaration que cette institution n'est rien d'autre qu'une façade de propagande pour l'armée d'occupation israélienne, dirigée par des officiers et des conscrits américains et israéliens de l'extérieur de la bande de Gaza, avec un financement direct des États-Unis et en coordination opérationnelle avec l'armée d'occupation, qui commet un génocide continu contre plus de 2,4 millions de Palestiniens dans la bande de Gaza. Le bureau a indiqué que l'occupation est la seule partie qui empêche l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza depuis près de 100 jours consécutifs, en fermant délibérément tous les points de passage dans la bande

de Gaza, en empêchant plus de 55 000 camions d'aide d'atteindre les familles touchées au cours de cette période, et en restreignant les mouvements de dizaines d'institutions et d'organisations de l'ONU travaillant dans le domaine de l'aide humanitaire. Il a souligné dans ce contexte que les Nations unies, la Croix-Rouge, l'OCHA, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations ont explicitement déclaré que l'occupation est le principal obstacle à l'aide et qu'elle empêche celle-ci d'atteindre les populations affamées et civiles de Gaza. Pour le bureau, la GHF est complice d'un crime organisé visant les civils. Les faits sur le terrain montrent que cette institution, par le biais de ses équipes parrainées par les forces d'occupation, a causé le martyre de plus de 130 civils par des tirs directs en seulement deux semaines de travail alors qu'ils tentaient d'obtenir des colis alimentaires à des points de contrôle d'humiliation et d'oppression. Plus de 1 000 autres civils ont été blessés et 9 Palestiniens sont tou-

jours portés disparus après avoir été attirés par cette institution dans des zones militairement contrôlées par l'armée d'occupation. Le bureau des médias considère ces faits comme des crimes de guerre qui doivent être jugés conformément au droit international. Il a expliqué que cette institution ne respecte absolument pas les principes du travail humanitaire, à savoir : la neutralité, l'impartialité et l'humanité. Et pour cause, elle coopère sur le terrain avec l'armée d'occupation et met en œuvre ses directives, et c'est elle qui délivre les annonces à la population affamée. Elle travaille dans le cadre d'un programme de sécurité israélien clair et sert les objectifs de l'occupation en soumettant la population. L'indépendance est également remise en cause, car elle reçoit ses instructions et son financement de sources gouvernementales étrangères et de l'armée d'occupation. Elle n'a jamais été du côté des êtres humains, mais est un outil de pression, de famine et de meurtre contre la population civile.

B. B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

SILENCE, ON AFFAME !

PAR: BOUALEM B.

La situation humanitaire et alimentaire à Gaza a atteint un seuil intolérable. Et Hormis quelques condamnations et initiatives de la part de militants et d'associations humanitaires qui tentent de briser le blocus et de soulever les consciences du monde face au génocide, rien de concret n'est fait, surtout du côté de la Ligue arabe et des organisations de pays musulmans, pour venir en aide à Gaza. Pis encore, certains pays de la Ligue arabe font ouvertement front avec l'ennemi sioniste et ne souhaitent voir la fin du génocide de Gaza qu'une fois la résistance totalement éradiquée. Depuis plus de 100 jours, les denrées alimentaires, l'eau et les médicaments sont interdits d'entrer librement dans la bande de Gaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. Les Nations unies ont d'ailleurs décrit Gaza comme « l'endroit le plus affamé de la planète ». La famine utilisée par l'entité sioniste comme moyen de rendre la résistance malléable et de forcer les populations à quitter Gaza constitue un crime de guerre. Le droit international protège la dignité et les libertés fondamentales de tous, en tout temps, y compris dans les situations de conflit armé, et interdit formellement d'utiliser la famine comme arme de guerre. Mais soutenu par les États-Unis et des régimes arabes totalement sionisés, l'État sioniste se moque éperdument du droit international et de toutes les résolutions et recommandations des institutions internationales qui lui sont adressées. L'entité n'en fait qu'à sa tête et semble prête à sacrifier toute la population de Gaza pour ne plus entendre parler de résistance palestinienne. Le mécanisme de distribution d'aide qu'elle a mis en place, via un organisme à sa solde, pour donner le change, n'est en fin de compte qu'un guet-apens pour les Gazaouis. Des analystes ont qualifié ce mécanisme de piège mortel, dans lequel des civils, que l'on fait patienter durant des heures, se font humilier dans des bousculades ou tués lors des bombardements et des tirs des forces de l'occupation. Ne se satisfaisant pas de ce pseudo dispositif humanitaire, l'entité a engagé des milices composées de Palestiniens et d'autres Arabes afin de remplacer les forces de sécurité du Hamas et de piller et de détourner l'aide humanitaire. Ces milices travaillent sous la protection et la surveillance des drones de l'armée d'occupation. Ainsi, dans une inertie criminelle des institutions internationales, Gaza est devenue un mouvoir à ciel ouvert où le droit international n'a pas cours.

B.B.

TOUFIK LAÏD KOUDRI
À L'ADRESSE
DE LA DÉLÉGATION
MAROCAINE À L'ONU:

«Comment devenir un bon colonisateur en moins de cinquante ans»!

Le Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations Unies, M. Toufik Laïd Koudri, a qualifié l'intervention de la délégation marocaine devant le Comité spécial de la décolonisation de l'ONU (C-24) concernant la question sahraouie de «tentatives de falsification, de réécriture de l'histoire et d'imposition de la politique du fait accompli». «Je ne m'attarderai pas trop sur l'intervention de la délégation marocaine, tant son contenu s'inspire, pour l'essentiel, d'un ouvrage de fiction intitulé «Comment devenir un bon colonisateur en moins de cinquante ans» et, pour le reste, d'un imaginaire nourri par la lecture de sources qui n'ont même pas leur place dans la rubrique des mots croisés», a affirmé mardi M. Koudri qui exerçait son droit de réponse devant le Comité spécial de la décolonisation. «L'intervention de la délégation marocaine confirme, une fois de plus, ce que nous avons toujours dit : il ne s'agit là que de vaines tentatives de falsification et de réécriture de l'histoire et d'une volonté d'imposer la politique du fait accompli par le biais d'une diplomatie transactionnelle», a-t-il poursuivi. «Sans avoir à énumérer les bases juridiques qui soutiennent l'obligation de régler la question sahraouie en tant que question de décolonisation, il suffit de poser quelques questions, notamment : si le Maroc revendique la «souveraineté sur les territoires occupés du Sahara occidental, pourquoi a-t-il négocié et signé, en 1975, un accord de partage de ce territoire avec la Mauritanie avant que celle-ci ne se retire de l'accord et que le Maroc n'annexe la partie restante ?», a-t-il ajouté. Et de s'interroger devant les participants : «Si la présence du Maroc au Sahara occidental est «légitime», pourquoi cherche-t-il à obtenir des reconnaissances unilatérales aussi vaines qu'illégales ?» Le diplomate algérien a conclu son propos en soulignant que ladite «marche verte» qui, selon le Maroc, lui aurait permis de «récupérer» les territoires du Sahara occidental, est en réalité «une invasion» pure et simple, car, a-t-il dit, «il n'y a jamais eu, au fil de l'histoire, de lien de souveraineté entre ce territoire et le Maroc».

APS

COMITÉ DE DÉCOLONISATION DE L'ONU

Les appels se multiplient pour un référendum au Sahara occidental

Plusieurs intervenants ont plaidé mardi 10 juin devant le Comité spécial de la décolonisation de l'ONU (C-24) en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, soulignant l'impératif de résoudre le conflit du Sahara occidental dans le strict respect des principes de la Charte des Nations unies et du droit international.



Karima Baba Aissa

Les participants ont réaffirmé leur attachement au rôle de la MINURSO, mission des Nations unies chargée d'organiser un référendum d'autodétermination dans ce territoire occupé par le Maroc depuis 1975.

La délégation sud-africaine a mis en garde contre «les initiatives opportunistes» de certaines parties cherchant à imposer une issue politique en dehors du cadre onusien. Elle a déclaré que «ce n'est pas l'opportunisme politique qui doit fonder une solution au Sahara occidental, mais plutôt la légalité internationale», appelant au respect des engagements internationaux pris en matière de dé-

colonisation. Plusieurs organisations non gouvernementales ont également pris la parole pour défendre le droit des Sahraouis à choisir librement leur avenir. Kathleen Thomas, représentante de Global Directives LLC, a estimé que l'unique issue possible réside dans l'organisation d'un référendum. Selon elle, «le plan marocain n'offre aucune autonomie réelle et perpétue le statu quo».

De son côté, Chris Sassi, représentant de l'ONG SKC, a rappelé que l'Assemblée générale de l'ONU a adopté en décembre dernier une résolution réaffirmant le statut du Sahara occidental comme territoire non autonome. Il a aussi évoqué l'arrêt de la Cour de justice de l'Union

européenne qui a tranché que les accords de commerce et de pêche entre le Maroc et l'UE ne peuvent s'appliquer au Sahara occidental ni à ses ressources naturelles, car ces accords «violent les principes d'autodétermination».

L'activiste sahraoui Nayat Aduh Jatri a, pour sa part, rappelé que l'ONU considère toujours le Sahara occidental comme un territoire non autonome soumis à un processus de décolonisation inachevé. «C'est la dernière colonie d'Afrique», a-t-elle dit, évoquant la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) de 1975 ainsi que plusieurs décisions de l'Union africaine. «La question du

Sahara occidental doit rester à l'ordre du jour de ce comité jusqu'à ce que son peuple puisse exercer son droit à l'autodétermination», a-t-elle insisté. Mohammed Abbadi, représentant de FreedomSun Organization for the Protection of Sahrawi Human Rights Defenders, a dénoncé les entraves imposées par les autorités marocaines aux observateurs internationaux. «Depuis janvier 2025, quelque 25 observateurs ont été interdits d'entrée dans le territoire occupé», a-t-il déclaré, évoquant l'impossibilité pour ces délégations d'évaluer les conditions socio-économiques et les violations des droits humains sur le terrain.

K. B. A.

L'AMBASSADEUR AMAR BENDJAMA DEPUIS NEW YORK :

«La MINURSO peine encore à accomplir son mandat»

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a réaffirmé, depuis New York, que la question du Sahara occidental «demeure une question de décolonisation» qui oppose le Maroc au Front Polisario, soulignant la nécessité de la reprise «immédiate et substantielle» des négociations directes entre les parties au conflit. La question du Sahara occidental qui «ne souffre d'aucune ambiguïté», «demeure une question de décolonisation qui oppose le Maroc au Front Polisario», a déclaré l'ambassadeur Bendjama, dans son intervention lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU (C-24), consacrés mardi à la question du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. Le diplomate a, par ailleurs, déploré le fait qu'«après six décennies de débat à l'Assemblée générale de l'ONU, le

référendum d'autodétermination promis au peuple sahraoui n'ait toujours pas eu lieu, et ce en dépit de la résolution 2229 qui réaffirme avec force ce droit fondamental». Rappelant, par ailleurs, que la question du Sahara occidental, dernier territoire africain non autonome, est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963, M. Bendjama a souligné que l'Algérie qui, «a terriblement souffert» de la colonisation, «soutient résolument les causes justes» et «réaffirme que l'ONU doit agir avec détermination pour éliminer les derniers vestiges du colonialisme». L'ambassadeur a déploré également le fait que la Mission des Nations Unies pour l'Organisation du Référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui a été établie il y a près de quatre décennies par le Conseil de sécurité onusien, «peine encore à accomplir son mandat» qui consiste à organiser le référendum. Et

pourtant, a-t-il poursuivi, «les éléments du droit international sont clairs : l'avis consultatif historique de la Cour internationale de justice (CIJ) de 1975 a formellement exclu tout lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc», pouvant affecter l'application de la résolution 1514, portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés. Bendjama a tenu aussi à rappeler, dans le même sens, que la Cour de justice européenne (CJUE) vient de réaffirmer ce statut en octobre 2024 en annulant un accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc pour défaut de consultation du peuple sahraoui. S'agissant de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a cité quelques points relevés dans le rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio

Guterres, à savoir : «encadrement policier, détention arbitraire, interdiction de visites et expulsion de parlementaires y compris européens, expulsion des rapporteurs onusiens y compris des journalistes».

«TOUT SE PASSE EN VASE CLOS», DIRA-T-IL À CE PROPOS.

À cet effet, «nous encourageons le Comité des 24 à mobiliser tous ses instruments pour protéger les droits du peuple sahraoui et parachever finalement ce processus de décolonisation». Pour ce faire, «une seule voie s'ouvre devant nous : la reprise immédiate des négociations directes et substantielles entre le Maroc et le Front Polisario pour une solution juste et durable garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», conclut M. Bendjama.

PRÉPARATIFS DE L'EXAMEN DU BAC 2025

Les orientations de Mohamed Seghir Saadaoui

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, mardi au siège de son département, une conférence d'orientation consacrée aux opérations liées à la gestion de l'examen du baccalauréat (session de juin 2025), indique un communiqué du ministère.

Merien KA.

Au cours de cette rencontre tenue par visioconférence, le ministre a affirmé que «la gestion de ces centres est une mission nationale et une lourde responsabilité qui requiert la vigilance totale, la rigueur dans l'exécution et la prudence, vu l'importance de cet examen qui suscite l'intérêt de la société et où l'ensemble des institutions de l'État conjuguent leurs efforts afin de permettre aux candidats de passer leurs épreuves dans les meilleures conditions». Dans ce cadre, M. Sadaoui a donné une série d'orientations, notamment en vue de «veiller à ce que les centres d'examen soient dotés de tous les équipements et moyens nécessaires» et de «créer un climat de transparence et de régularité dans les centres» en «y instaurant rigoureusement la discipline conformément aux textes juridiques en vigueur».

À cet égard, le ministre a assuré que «tous les services et ins-

titutions de l'État sont mobilisés pour les accompagner, les soutenir et faire de cet examen un succès». Il a en outre insisté sur «la nécessité d'accorder une attention particulière aux candidats à besoins spécifiques afin de leur permettre de passer cet examen dans la sérénité». M. Sadaoui a, par ailleurs, rappelé aux chefs de centres d'examen «certains détails liés à la gestion auxquels ils doivent impérativement veiller pour éviter de perturber le fonctionnement de ces centres». Au terme de cette conférence, à laquelle ont pris part tous les chefs de centres d'examen où se dérouleront les épreuves du baccalauréat (session juin 2025), le ministre de tutelle a salué les efforts déployés par les responsables de l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) dont la session 2025 a été «un véritable succès», a-t-il dit, affirmant que «la réussite dans cette mission passe par l'engagement, la rigueur et la vigilance».

M. KA.



STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans l'attente de la commission ad hoc

Le ministère de l'Éducation nationale (MEN) est en train de statuer sur les propositions de ses partenaires sociaux, avant de leur remettre ses propositions communes à la commission ad hoc interministérielle. Les syndicats sont dans l'attente de l'installation de ladite commission. Le MEN a clôturé le 27 mai dernier une série de rencontres entamée le 8 avril avec les syndicats du secteur dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen des propositions liées au statut particulier et au régime indemnitaire. Deux semaines après la fin des rencontres bilatérales, le ministère de tutelle est en train de «statuer sur les propositions communes à tous les syndicats pour chaque corps», sachant que le département de M.

Saadaoui avait souligné à maintes reprises, devant les syndicats, «l'importance» de formuler des propositions consensuelles pour chacune des catégories du secteur. Le ministère devrait par la suite soumettre les revendications des syndicats à la commission ad hoc interministérielle. Cette commission est habituellement composée d'experts du ministère des Finances, de la Direction générale de la Fonction publique et du ministère de l'Éducation nationale. D'après des syndicalistes, l'installation de cette commission serait une «étape clé» dans l'élaboration du nouveau cadre statutaire, notamment si elle répond «favorablement» à toutes les doléances des travailleurs du secteur par le biais de leurs

syndicats respectifs. Sauf que les travailleurs du secteur de l'éducation font partie de la fonction publique. Et ils ne peuvent par ricochet, «avoir un statut particulier spécial ou être privilégiés sur les travailleurs d'autres secteurs», estime un syndicaliste. Pour rappel, la commission chargée de recevoir les observations et propositions des responsables a accordé une semaine entière à chaque corps afin d'élaborer des propositions unifiées consensuelles. Le ministère a eu des séances de travail avec le corps des enseignants, les fonctionnaires de l'éducation, les représentants des personnels de l'orientation scolaire et professionnelle, le personnel de l'orientation scolaire et professionnelle, le personnel des can-

tines scolaires, le personnel des services économiques et ceux des personnels administratifs, et des établissements de l'éducation et de l'enseignement ainsi que le personnel de l'inspection.

M. Ka

AFREXIMBANK :

L'Algérie parmi les pays les plus résilients d'Afrique

L'Algérie se distingue en 2025 par une position financière saine, grâce à une politique rigoureuse de gestion de la dette et à une solide couverture des importations, dans un contexte continental marqué par une dégradation générale des équilibres extérieurs, a indiqué la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) dans son dernier rapport sur la dette en Afrique. Alors que de nombreux pays africains peinent encore à redresser leur trajectoire d'endettement, le faible ratio dette/exportations de l'Algérie, un indicateur crucial de la soutenabilité de la dette extérieure, illustre une politique budgétaire prudente combinée à des revenus d'exportation solides, selon le rapport "Etat des lieux du fardeau de la dette en Afrique et dans les Caraïbes", publié sur le site web d'Afreximbank. D'après les chiffres présentés, 14 pays africains dépassent encore en 2025 le

seuil critique de 180 % pour le ratio dette/exportations, seuil défini par le Cadre de viabilité de la dette (DSF) comme la limite à partir de laquelle le risque de détresse financière devient élevé.

Des pays comme l'Erythrée, le Soudan ou Sao Tomé-et-Principe présentent même des ratios supérieurs à 800 %, révélant une situation particulièrement alarmante. L'Algérie, en revanche, reste largement en dessous de ce seuil et affiche le ratio le plus faible du continent, est-il souligné dans le rapport d'Afreximbank. La performance algérienne est également mise en avant dans l'analyse des réserves de change. Selon le rapport, l'Algérie figure parmi les pays les plus résilients d'Afrique, avec près de 17 mois de couverture des importations projetés en 2025, dépassant largement le seuil recommandé par le FMI, fixé à trois mois depuis 2000. En moyenne, l'adéquation

des réserves en Afrique est restée au-dessus de ce seuil de référence au cours des deux dernières décennies, mais cette situation se détériore : alors que la couverture moyenne dépassait 10 mois entre 2005 et 2007, elle est tombée à 4,5 mois en 2023 et devrait reculer à 4,3 mois en 2025. Toujours selon Afreximbank, seuls 28 pays africains devraient dépasser le seuil des trois mois en 2025. A l'inverse, des pays comme le Zimbabwe, le Bénin ou le Congo (Brazzaville) devraient afficher moins d'un mois de couverture, exposant leurs économies à un risque élevé de crise de la balance des paiements. Pour renforcer la résilience extérieure, Afreximbank recommande aux pays africains "une gestion prudente des réserves, une diversification des actifs de réserve, ainsi que l'élargissement de la base d'exportation vers des secteurs à forte valeur ajoutée et moins volatils".

APS

RISQUES SANITAIRES LIÉS À LA PÉRIODE ESTIVALE

Saihi mobilise ses troupes

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a présidé une réunion de coordination en présence de cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation des préparatifs du secteur en prévision de la saison estivale, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue mardi dans le cadre des préparatifs en cours visant à garantir une saison estivale «saine et sécurisée», a été l'occasion de présenter et d'examiner le plan d'action national destiné à faire face aux risques sanitaires liés à la période estivale, notamment face à la hausse des températures et à l'intensification des déplacements des estivants, ce qui entraînerait une recrudescence éventuelle des cas d'intoxication alimentaire, des maladies hydriques et des zoonoses, outre l'augmentation des cas de piqûres de scorpions, particulièrement dans les régions du Sud. Le ministre a appelé à renforcer l'organisation globale du secteur, en redoublant d'efforts en matière de veille sanitaire et en mobilisant l'ensemble des ressources humaines et matérielles disponibles, afin d'assurer une réponse rapide et efficace face à toute situation sanitaire d'urgence ou à une éventuelle flambée épidémique.

APS

DEVANT L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

Le Royaume-Uni, premier importateur de pétrole brut algérien

Le Royaume-Uni est arrivé en tête du classement des plus gros importateurs de pétrole brut algérien en mai 2025, pour la première fois en 12 mois.

Inès B.

Selon un rapport de l'unité de recherche sur l'énergie de la plate-forme spécialisée Ettaqa, les exportations maritimes de pétrole brut de l'Algérie ont atteint environ 495 000 barils par jour en mai, soit une légère baisse par rapport aux 522 000 barils par jour d'avril, mais une augmentation annuelle de 39 000 barils par jour par rapport à mai 2024. Selon les données de la plate-forme, le Royaume-Uni a représenté 24 % des exportations algériennes de pétrole brut, soit l'équivalent de 120 000 barils par jour, soit une augmentation de 59 000 barils par rapport à avril et de 18 000 barils par rapport à l'année précé-

dente, détrônant l'Espagne de la première place qu'elle occupait depuis des mois. L'Espagne se classe deuxième avec des importations de 86 000 barils par jour, soit une baisse d'environ 31 000 barils par rapport au mois précédent. Le Portugal suit en troisième position avec 68 000 barils par jour, après n'avoir enregistré aucune importation en avril. La Lituanie se classe quatrième avec 47 000 barils par jour, soit une augmentation de 26 000 barils par jour, tandis que la France se classe cinquième avec des importations de seulement 38 000 barils par jour, soit une forte baisse de 63 000 barils par jour par rapport à avril. Au cours des cinq premiers mois de 2025, l'Espagne a dominé les importations totales de brut algérien avec 84

000 barils par jour, suivie de la France avec 67 000 barils par jour et du Royaume-Uni avec 58 000 barils par jour. Les données indiquent que les exportations algériennes de pétrole brut par voie maritime ont atteint en moyenne 434 000 barils par jour (bpj) depuis le début de l'année, contre 412 000 bpj au cours de la même période en 2024. Cette augmentation intervient dans un contexte d'assouplissement progressif des réductions de production au sein de l'alliance OPEP+, qui a décidé de relever le plafond d'augmentation de la production à 411 000 bpj entre mai et juillet 2025. Le quota de production de l'Algérie était de 919 000 b/j en mai, passant à 928 000 b/j en juin et à 936 000 b/j en juillet. I. B.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Ooredoo lance deux concours

Ramdane Djazairi, directeur de communication chez Ooredoo Algérie, a révélé hier le lancement de deux concours nationaux, « Star des médias » et « Étoile montante », qui en sont à leur 18^e édition.

Ces concours s'inscrivent dans le cadre des initiatives de l'entreprise visant à encourager les jeunes talents des médias et à inculquer une culture de responsabilité sociale. Lors de son intervention dans l'émission « Invité du matin » sur Echorouk News, M. Djazairi a expliqué que les candidatures pour ces deux concours sont ouvertes jusqu'au 30 juin, tandis que les lauréats seront annoncés le 30 novembre. Il a souligné que les thèmes retenus pour ces concours portent sur la trans-

formation numérique et l'intelligence artificielle, en phase avec les tendances technologiques actuelles.

L'intervenant a souligné que le jury a toute autorité pour évaluer les œuvres participantes et qu'Ooredoo n'intervient pas dans la sélection des lauréats, ce qui renforce la crédibilité et la transparence des deux concours. Dans un autre contexte, Ramadan Djazairi a révélé que la société travaille actuellement à assurer la couverture du réseau de télécommunications sur l'autoroute Est-Ouest au cours du mois de juin, notant que la couverture globale du réseau d'Ooredoo à l'échelle nationale a atteint 83 pour cent. I.B.

ÉNERGIE ET MINES

Mitsubishi Power Aero explore des projets de partenariat en Algérie

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le PDG de l'entreprise Mitsubishi Power Aero, Raul Pereda, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération industrielle et technique entre les entreprises algériennes et Mitsubishi, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a eu lieu au siège du ministère, en présence du secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, de cadres du ministère ainsi que de représentants du groupe Sonelgaz et de l'entreprise Mitsubishi. Lors de leurs entretiens, les deux parties ont examiné les opportunités de coopération dans plusieurs domaines énergétiques, tels que les équipements électriques, les turbines à gaz, les stations mobiles de production de l'électricité et les solutions technologiques innovantes dans la production de l'énergie électrique, notamment dans les zones enclavées et difficiles d'accès. Dans ce cadre, M. Arkab a salué "les relations excellentes et historiques entre le groupe Sonelgaz et l'entreprise Mitsubishi

Power", appelant à "renforcer cette coopération par l'implantation en Algérie de la fabrication et de la maintenance des turbines à gaz, le développement du contenu local, l'intensification des programmes de formation, l'échange d'expertises et le transfert de savoir et de technologie". Le ministre d'État a également affirmé que "l'Algérie constitue un marché prometteur dans le domaine de l'énergie", soulignant que "l'accompagnement du secteur, notamment via Sonelgaz et Sonatrach, ouvre de nouvelles perspectives stratégiques à l'élargissement de la coopération vers le marché africain, dans le cadre de la vision nationale de développement des partenariats internationaux multilatéraux".

Pour sa part, M. Pereda a affiché l'intérêt croissant de sa compagnie pour le marché algérien et sa volonté d'approfondir la coopération avec les entreprises nationales, saluant "les relations solides entre Mitsubishi Power Aero et le groupe Sonelgaz" et "la confiance de l'Algérie dans l'expertise de son entreprise comme partenaire technique fiable".

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le dossier des dattes sous la loupe

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a procédé, mardi, à l'installation de la commission chargée d'étudier le dossier des dattes au niveau international, conformément aux instructions du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de représentants des instances gouvernementales, des associations et des organisations professionnelles concernées, précise la même source.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce dossier dans la dynamique de diversification des exportations algériennes hors hydrocarbures, saluant les efforts des différents partenaires dans le développement de ce secteur vital. M.

Rezig a appelé la commission à étudier sérieusement tous les aspects liés à la commercialisation des dattes algériennes à l'international et à proposer des mécanismes efficaces pour renforcer leur compétitivité et leur ouvrir de nouveaux marchés.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Hyundai Algérie en quête de concessionnaires agréés

Majestic Auto, distributeur exclusif de Hyundai Motor Company en Algérie, vient de publier, sur sa page officielle Facebook, une annonce pour la recherche de concessionnaires agréés afin de représenter sa marque sur tout le territoire algérien.



Inès B.

L'entreprise invite les personnes intéressées possédant une expérience dans le secteur automobile à soumettre leur candidature à l'adresse reseau@majestic-autos.com. L'entreprise a défini plusieurs critères pour la sélection des concessionnaires, notamment une expérience avérée dans le secteur automobile et après-vente, des installations et des espaces conformes aux normes de la marque, la capacité d'expansion régionale dans plusieurs régions et États, ainsi que le respect des normes de qualité et de servi-

ce de Hyundai et l'engagement à maintenir un stock suffisant de pièces détachées. L'entreprise a confirmé dans son communiqué que la date limite de dépôt des candidatures était le 17 juillet 2025. Notons que l'Algérie envisage l'installation d'une usine Hyundai pour la fabrication de véhicules, avec une production prévue en 2026, après une période de montage à Tiaret qui a été interrompue.

Le ministère de l'Industrie a accordé l'agrément initial à Hyundai pour la fabrication de véhicules. Un projet d'investissement de 400 millions de dollars, mené par le grou-

pe omanais Saud Bahwan, est envisagé pour la construction de l'usine.

Le projet vise à produire des voitures à prix abordable pour les marchés algérien, africain et au-delà. La production devrait débuter en 2026 avec des SUV et des utilitaires, suivie de berlines et d'autres modèles en 2027 et 2028. Hyundai envisage également d'introduire des véhicules électriques dans sa production. Selon les estimations, le réseau de production de Hyundai devrait atteindre 15 usines dans le monde, avec une capacité de production de 1,5 million de véhicules en Corée et de 3 mil-

lions de véhicules dans les usines à l'étranger.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la refonte économique algérienne visant à encourager les investissements étrangers et à stimuler l'industrie automobile locale. La concession automobile Hyundai a également été approuvée.

L'Algérie souhaite positionner son industrie automobile comme un pôle stratégique à l'échelle régionale. L'Algérie cherche également à développer son industrie automobile pour éviter de dépendre de l'importation de véhicules et pour répondre à la demande croissante. I. B.

Les marchés mondiaux prudents avant un indice d'inflation américain

Les Bourses mondiales ont montré un peu d'optimisme mardi, à la veille de la publication d'un indice d'inflation aux États-Unis, scrutant également les développements du dialogue commercial entre Pékin et Washington. À New York, le Dow Jones a avancé de 0,25 %, l'indice Nasdaq de 0,63 % et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,55 %. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,17 %, tandis que Francfort a reculé de 0,77 %. Londres a quant à elle gagné 0,24 %, frôlant son record en clôture. Les investisseurs attendent la publication d'un indice de l'inflation aux États-Unis mercredi, qui pourrait indiquer si les droits de douane de l'administration Trump déjà imposés commencent à se faire ressentir dans l'économie. Les investisseurs ont aussi les yeux braqués sur les discussions entre Washington et Pékin, qui se tiennent à Londres depuis lundi dans l'objectif de consolider la trêve fragile arrachée il y a un mois à Genève, Washington semblant envoyer des signaux encourageants sur leur issue. Côté pétrole, le baril de WTI américain a perdu 0,48 %, à 64,98 dollars, et celui du Brent de la mer du Nord a lâché 0,25 %, à 66,87 dollars. Sur le marché des changes, le billet vert était stable (-0,03 %) face à la monnaie unique européenne, à 1,1425 dollar pour un euro.

Les marchés d'Asie saluent prudemment l'accord de principe sino-américain sur le commerce

Les Bourses d'Asie montaient prudemment après l'accord de principe conclu entre négociateurs américains et chinois pour lisser leurs différends commerciaux, dans des marchés restant cependant marqués par l'incertitude sur l'offensive douanière américaine et suspendus à un indicateur sur l'inflation aux États-Unis. Les marchés réagissaient avec un prudent optimisme à la conclusion sur une note cordiale des discussions entre hauts responsables chinois et américains ces derniers jours à Londres. Vers 02H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpa de 0,45 % à 38 385 points et l'indice élargi Topix grignotait 0,03 % à 2 786 points.

La Bourse de Séoul gagnait 0,75 %, Sydney 0,36 % et Taipei 0,35 %. Les places chinoises étaient également bien orientées : l'indice hongkongais Hang Seng prenait 0,79 %, l'indice composite de Shanghai progressait de 0,51 %, celui de Shenzhen de 0,76 %. Vers 02 H 30, le dollar se stabilisait (+0,02 %) face à la devise japonaise, à 144,88 yens pour un dollar, après avoir momentanément bondi à la suite de l'annonce de l'accord de principe sino-américain.

Le marché pétrolier restait empreint de nervosité en dépit de l'accord trouvé entre Pékin et Washington. Vers 02 H 30, le baril de WTI américain perdait 0,20 % à 64,85 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,25 % à 66,70 dollars.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER TOURISTIQUE

Le dossier des ZET sur la table de Meddahi

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé une séance de travail pour évaluer l'état d'avancement du projet d'assainissement du foncier touristique, indique un communiqué du ministère.

Cette séance s'inscrit dans le cadre de la poursuite des séances de travail présidées par la ministre pour le "suivi de l'avancement de l'opération d'assainissement du foncier touristique, visant l'annulation du déclassement total ou partiel de certaines zones d'expansion touristique ayant perdu leur cachet touristique en raison de l'expansion urbaine et de la réalisation de certains programmes publics dans ces régions".

L'opération permettra "d'améliorer l'offre foncière touristique dans le cadre des nouvelles mesures mises en place, en mettant à disposition des lots touristiques exempts d'entraves". Elle permettra également la "régularisation des différents projets situés dans les zones proposées à l'annulation, lesquelles seront reclassées en dehors du foncier touristique".

Selon le communiqué, le ministère a préparé un dossier d'assainissement du foncier touristique, en coordination

avec les autorités locales des wilayas, présenté par la Direction du développement touristique (DDT), précisant que l'opération a concerné 78 zones d'expansion touristique réparties sur 23 wilayas. Ces zones, ajoute le communiqué, sont réparties "sur 29 zones concernées par le déclassement complet de la zone d'expansion touristique (ZET), réparties sur 16 wilayas, et dont les biens fonciers ont été consommés à plus de 80 %".

L'opération touche également "49 zones concernées par un déclassement partiel, avec prélèvement des parties occupées et ajustement de leurs frontières, réparties sur 14 wilayas".

Dans ce contexte, la ministre a donné des instructions pour "la préservation des espaces forestiers situés dans les zones d'expansion touristique (ZET) en vue de leur exploitation en tant qu'espaces de loisirs et de divertissement, et des terres agricoles, en veillant à ne pas les inclure dans les zones aménageables afin de préserver leur vocation agricole". Mme Meddahi s'est enquis de l'état du portefeuille foncier au sein des ZET après le parachèvement de l'opération d'assainissement du foncier touristique,

soulignant "la nécessité d'une exploitation optimale du foncier touristique".

Elle a, en outre, souligné que cette exploitation doit se faire "dans le cadre de la stratégie du secteur visant à développer le tourisme intérieur, qui connaît une demande croissante, afin de réaliser le développement économique local, tout en veillant à développer le tourisme intérieur dans toute sa composante et à soutenir les investissements dans tout type de tourisme".

Mme Meddahi a cité "le tourisme balnéaire, thermal, montagnard et saharien, selon les atouts de chaque ZET, soulignant la nécessité de garantir un foncier aménagé et de le mettre à disposition sur la plateforme de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), pour attirer les investisseurs et leur permettre de concrétiser leurs projets dans le cadre d'un tourisme intégré, avec des services et des installations contribuant au développement de l'économie touristique".

À noter que la séance de travail s'est tenue en présence du directeur général de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT) et de plusieurs directeurs centraux, selon le communiqué.

TOUTES VARIÉTÉS CONFONDUES

Une production de plus de 90.000 quintaux de céréales attendue à Blida

La wilaya compte une superficie céréalière de 2.850 hectares, dont 2.362 ha affectée au blé dur, 344 ha pour le blé tendre et 144 ha pour l'orge. En outre, une surface de 673 ha est réservée à la culture de semences.

Une production de plus de 90.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue à Blida au titre de la campagne moisson-battage 2024/2025, a-t-on appris mardi, auprès de la direction de wilaya des services agricoles (DSA). Cette prévision s'appuie sur les premiers indicateurs de production dont la moyenne de rendement à l'hectare a été estimée à 35 qx, a indiqué le directeur du secteur, Kamel Foudala, en marge du lancement de la campagne moisson-battage par le wali Brahim Ouchen. Il a ajouté que cette production est répartie à raison de 78.000 qx de blé dur, plus de 10.000 qx de blé tendre et 3.600 qx d'orge. Selon la même source, la wilaya compte une superficie céréalière de 2.850 hectares, dont 2.362 ha affectée au blé dur, 344 ha pour le blé tendre et 144 ha pour l'orge. A cela s'ajoute une surface de 673 ha réservée à la culture de



semences, dont 506 ha pour les semences de blé dur, 157 ha pour celles du blé tendre et 10 ha pour l'orge. Outre la couverture de ses besoins, Blida assure l'approvisionnement de plusieurs

wilayas voisines en semences. Selon la cheffe du service des statistiques à la DSA, Hadjira Belgharbi, la wilaya avait réalisé une production de l'ordre de 72.000 qx céréales durant la cam-

pagne agricole 2023-2024. Elle a attribué cette amélioration à des facteurs climatiques, notamment des chutes de pluies en quantités suffisantes, en plus des facteurs techniques.

ORAN

Le wali prend des mesures suite à un glissement de terrain à Aïn El Turck

Plusieurs mesures ont été prises et des solutions définitives trouvées suite au glissement de terrain survenu, mardi dans la commune d'Aïn El Turck (Oran), et ce lors d'une réunion d'urgence présidée par le wali Samir Chibani au sujet de cet incident, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que le wali d'Oran a présidé une réunion "urgente" à la suite du glissement de terrain survenu au centre-ville d'Aïn El Turck, au cours de laquelle "des mesures ont été adoptées et des solutions définitives ont été mises en place pour maîtriser le glissement et éviter toute perte humaine ou des dégâts matériels". Lors de cette réunion, qui a rassemblé les responsables de tous les services et organismes concernés, M. Chibani a donné des instructions aux services techniques spécialisés afin de déterminer les causes exactes de l'incident, a ajouté la même source. Le wali d'Oran s'est également rendu sur les lieux de l'incident, au niveau de la place du 20 Août, près du rond-point situé au centre de la commune d'Aïn El Turck, en compagnie des services de sécurité, locaux et techniques, et a pris des décisions urgentes pour maîtriser la situation, selon la même source. Cet incident a causé des blessures légères à une personne, qui a été prise en charge sur place par les services de la Protection civile. Aucune perte n'a été enregistrée au niveau des bâtiments avoisinants le site de l'incident, ont précisé ces mêmes services.

PRÉVUS DANS LA COMMUNE DE SIDI BOUBEKEUR

Lancement de la réalisation de 100 logements publics locatifs à Saïda

Le lancement de la réalisation de 100 logements de type public locatif (LPL) a eu lieu dans la commune de Sidi Boubekeur (wilaya de Saïda), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le suivi de ce projet d'habitat, dont la concrétisation a été lancée au mois de mai dernier, est assuré par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), selon la même source, sachant que le

délai fixé pour l'achèvement des travaux de cette tranche de logements de type F3 est de 18 mois, a-t-on précisé. Par ailleurs, la daïra de Sidi Boubekeur a bénéficié d'un quota supplémentaire de 450 logements de la même formule, dont la réalisation sera entamée au cours du second semestre de l'année en cours, ajoute la même source. A noter que la même daïra dispose d'un program-

me global de logements publics locatifs de 2.217 unités, dont 1.963 ont déjà été réceptionnées, tandis que le reste est en cours de réalisation, selon l'OPGI. Pour rappel, la wilaya de Saïda a été renforcée, à la fin de l'année dernière, par un nouveau quota de 2.000 logements de la même formule, dans le cadre d'un programme additionnel en cours de concrétisation dans les différentes daïras.

EN PRÉVISION DE LEUR EXPLOITATION EN SIÈGES DES DIRECTIONS À BOUSSAËDA

Fin des travaux d'aménagement de 26 structures à M'sila

Les travaux d'aménagement de 26 équipements ont été "dernièrement" achevés dans la wilaya déléguée de Boussaâda (M'sila) en prévision de leur exploitation comme sièges pour plusieurs directions, a indiqué mardi le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection à ces infrastructures, le chef de l'exécutif local a précisé que "

16 de ces structures seront exploitées comme sièges des directions déléguées conformément à l'organisation administrative spéciale des wilayas déléguées, tandis que 10 structures accueilleront des directions de plein pouvoir en cas de besoin à l'avenir". Selon le même responsable, l'opération qui a mobilisé une enveloppe financière de près de 500 millions DA est "un pas important" sur le

voie de rapprochement de l'administration du citoyen qui constitue le but de la création des wilayas déléguées. L'opération d'équipement de ces structures sera entamée "prochainement" au terme des procédures légales pour en assurer l'exploitation dans les plus proches délais, a ajouté le wali qui a insisté à parachever tous les travaux d'aménagement extérieur de ces sièges.

PUBLICITÉ



anep
AGENCE ALGÉRIENNE DE COMMUNICATION ET DE PUBLICITÉ

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale Marketing et de Communication
Ref n° 134/DCMC/2025

Alger le 11 JUN 2025

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité, et l'agence de communication Hizya organisent une conférence de presse dédiée à l'ouvrage *Le Couscous, Racines et couleurs d'Algérie (Editions ANEP)*, de Yasmina SELLAM, sélectionné pour la finale du concours international des Gourmand World Cookbook Awards 2025 dans la catégorie « Culture culinaire ».

Cet événement aura lieu le jeudi 12 juin 2025 à 12h00 au Palais de la Culture, Moufidi Zakaria, à Alger, en présence du Ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Baïlalou et des différents médias, témoignant d'un soutien fort à l'auteur, avant son départ pour la finale du concours à la capitale du Portugal, Lisbonne.

Lors de cette rencontre, Yasmina SELLAM présentera son livre à travers lequel elle met en lumière la richesse et la diversité du couscous, véritable patrimoine culinaire algérien transmis de génération en génération. Ingénieure agronome et auteure primée, elle représente avec excellence l'art culinaire et le patrimoine algériens et contribue activement à la valorisation de l'identité nationale sur la scène internationale.

L'invitation est ouverte à l'ensemble de la presse.



Siège social : 50, Rue Khelifa Boukhalfa - BP 355 Alger-gov
T : +213 (0) 21 23 64 80 - Fax : +213 (0) 21 23 64 90
E : contact@anep.com.dz
W : www.anep.com.dz

TROUBLES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Les signes avant-coureurs de la maladie d'Alzheimer

Les troubles de l'humeur tardifs, tels que la dépression et le trouble bipolaire, pourraient être des signes avant-coureurs de la maladie d'Alzheimer, apparaissant jusqu'à 7 ans avant les symptômes cognitifs, selon une nouvelle recherche.

La dépression et le trouble bipolaire -s'ils apparaissent tardivement- pourraient ne pas être de simples problèmes de santé mentale. C'est ce qu'a démontré une nouvelle étude qui suggère que « ces troubles de l'humeur tardifs pourraient être non seulement des facteurs de risque, mais aussi des signes avant-coureurs de maladies neurodégénératives comme la démence, même lorsqu'ils apparaissent des années avant l'apparition de pertes de mémoire ou d'autres symptômes cognitifs ». La maladie d'Alzheimer est la forme la plus répandue de démence. Une équipe de recherche dirigée par les Drs Shin Kurose et Keisuke Takahata, des Instituts nationaux des sciences et technologies quantiques (QST), au Japon, a mené une étude approfondie sur les modifications cérébrales associées à la dépression et aux troubles bipolaires. Leur étude, publiée dans la revue *Alzheimer's & Dementia* le 9 juin 2025, analyse la présence d'une protéine tau anormale - caractéristique de plusieurs maladies neurodégénératives - présente dans le

cerveau de personnes atteintes de dépression et de trouble bipolaire. Nous savions déjà que la protéine tau était impliquée dans la survenue de la maladie d'Alzheimer notamment.

Les chercheurs ont utilisé des techniques d'imagerie cérébrale pour examiner 52 participants atteints de troubles bipolaires et/ou dépression, ainsi que 47 témoins sains. Les scientifiques ont cherché de détecter diverses formes d'accumulation de protéines tau et de bêta-amyloïde, protéines clés associées à la maladie d'Alzheimer et à d'autres maladies neurodégénératives. Ils ont également analysé des échantillons de tissus cérébraux provenant de 208 cas d'autopsie, examinant la relation entre les symptômes de l'humeur en fin de vie et le développement ultérieur de maladies neurodégénératives. Les résultats sont frappants : environ 50 % des participants atteints de troubles bipolaires ou dépression présentaient une accumulation de protéine tau dans leur cerveau, contre seulement 15 % environ des témoins sains. De même, près de 29 %



des participants malades présentaient des dépôts amyloïdes détectables, contre seulement 2 % des témoins sains. Les résultats de l'autopsie ont confirmé ces résultats, montrant une prévalence significativement plus élevée de diverses pathologies liées à la protéine tau chez les personnes ayant connu des épisodes maniaques ou dépressifs tardifs. L'étude a également révélé que ces protéines anormales peuvent être détectées

des années avant l'apparition des symptômes cognitifs traditionnels de la démence, comme la perte de mémoire, les troubles de concentration ou encore les troubles de langage. Comme l'ont révélé les cas d'autopsie, les troubles bipolaires ou la dépression précédaient les symptômes cognitifs de 7,3 ans en moyenne. Il faut savoir que ce n'est pas la première étude à montrer que la maladie d'Alzheimer ne se limite pas

qu'à la perte de mémoire. Cette forme de démence courante implique une perte progressive de la mémoire et de certaines fonctions intellectuelles comme des difficultés à exécuter des tâches familières, des troubles du langage, une désorientation dans l'espace et dans le temps, un jugement affaibli, des changements d'humeur ou de comportement et des changements de personnalité.

R.S

RÉSEAUX SOCIAUX

Un rapport tire la sonnette d'alarme sur la santé mentale des enfants

La crise de la santé mentale chez les enfants a atteint un point critique, exacerbée par "l'expansion incontrôlée" des réseaux sociaux, indique un rapport du groupe de droits des enfants KidsRight publié mercredi. Selon les recherches menées par KidsRights, basé à Amsterdam, et l'université Erasmus de Rotterdam, plus de 14% des 10-19 ans dans le monde entier connaissent des problèmes de santé mentale, avec un taux de suicide global moyen de 6 pour 100.000 adolescents âgés entre 15 et 19 ans.

"Le rapport de cette année est un signal

d'alarme que nous ne pouvons plus ignorer", a déclaré dans un communiqué Marc Dullaert, fondateur et président de KidsRights.

"La crise de la santé mentale et/ou du bien-être de nos enfants a atteint un point de bascule, exacerbé par l'expansion incontrôlée des plateformes de réseaux sociaux qui donnent la priorité à l'engagement plutôt qu'à la sécurité des enfants," a-t-il poursuivi.

Le KidsRight Index, rapport annuel conduit par la fondation évalue le degré d'adhésion de 194 pays aux droits des

enfants et dans quelle mesure les pays s'efforcent d'améliorer ces droits.

Dans son rapport pour 2025, KidsRights a identifié une "corrélation troublante" entre la détérioration de la santé mentale des enfants et ce que l'organisation qualifie d'utilisation "problématique" des réseaux sociaux, à savoir une utilisation compulsive et addictive des réseaux qui a un impact négatif sur le fonctionnement quotidien de l'utilisateur. Le manque de données sur la santé mentale des enfants constitue un problème majeur selon le rapport, et révèle un

"besoin urgent" d'action coordonnée visant à se confronter à l'impact nocif de l'environnement numérique sur les enfants et adolescents.

Le rapport fait état de variations régionales importantes, citant l'Europe comme la région où les enfants de 13 ans sont les plus exposés au risque d'utilisation problématique des réseaux sociaux, à hauteur de 13%, et où le niveau de dépendance numérique des jeunes de 15 ans est "sans précédent", avec 39% d'entre eux en contact continu avec leurs amis via les réseaux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

46 morts et plus de deux mille blessés en une semaine

Quarante-six (46) personnes sont décédées et 2006 autres ont été blessées dans 1495 accidents de la route, survenus du 1 au 7 juin en cours à travers le pays, indique, mercredi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec 6 morts et 41 blessés dans 26 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 1354 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (132 incendies), Annaba (70) et Aïn Defla (60). En outre, les secours de Protection civile ont effectué 8820 interventions pour le sauvetage de 328 personnes en situation de danger et exécuté 7116 opérations diverses d'assistance.

AU GROENLAND

La glace a fondu 17 fois plus vite que la moyenne en mai



La glace a fondu 17 fois plus vite que la moyenne historique entre le 15 et le 21 mai au Groenland, résultat d'une vague de chaleur record qui a aussi touché l'Islande, a alerté mercredi le réseau scientifique World Weather Attribution (WWA). "La contribution de la fonte de l'inlandsis du Groenland à l'élévation du niveau de la mer est plus importante qu'elle ne l'aurait été sans cette vague de chaleur", a souligné lors d'une présentation à la presse l'une des autrices du rapport, Friederike Otto, maîtresse de conférence en sciences du climat à l'Imperial College à Londres. En Islande, la température a dépassé les

26 C le 15 mai, du jamais-vu dans l'île aux confins de l'Arctique. "Les températures observées en Islande en mai battent tous les records, dépassant de plus de 13 C la moyenne des températures maximales journalières de mai pour la période 1991-2020", a relevé le WWA dans un communiqué. Pour un mois de mai, 94% des stations ont enregistré de nouveaux records de température, selon l'institut météorologique local. "Sans changement climatique, cela aurait été impossible", a dit Mme Otto. Dans l'est du Groenland, la journée la plus chaude a connu une température plus élevée d'environ 3,9 C par rapport au climat préindustriel, a souligné le WWA. "Une vague de chaleur autour de 20 C ne semble pas être un événement extrême pour la plupart des gens à travers le monde, mais c'est un problème vraiment important pour cette région (...) et cela affecte massivement le monde entier", a insisté la chercheuse. L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, d'après la revue scientifique "Nature". Pour les communautés autochtones du Groenland, la hausse des températures et la fonte des glaces impliquent un changement des conditions de chasse traditionnelles. Elles ont aussi des répercussions sur les infrastructures. "Au Groenland et en Islande, les infrastructures sont conçues pour résister au froid, ce qui signifie qu'en période de chaleur, la fonte des glaces peut provoquer des inondations et endommager les routes et les infrastructures", a souligné le réseau.

ETATS-UNIS

La maire de Los Angeles annonce un couvre-feu dans le centre-ville

La police a procédé à de premières interpellations de personnes violant le couvre-feu instauré mardi à Los Angeles, au cinquième jour de manifestations parfois violentes contre la politique migratoire de l'administration Trump.

La maire de Los Angeles, Karen Bass, a annoncé mardi soir que la deuxième plus grande ville des Etats-Unis avait imposé un couvre-feu dans le centre-ville de 20h00 mardi à 06h00 (heures locales) mercredi, ont rapporté des médias locaux. "Le couvre-feu doit couvrir environ 1 mile carré (environ 2,6 km²)", a indiqué Mme Bass, précisant que les autorités locales ont imposé ce couvre-feu limité en réponse aux pillages et aux actes de vandalisme qui ont eu lieu dans le centre-ville lundi soir, à la suite de manifestations largement pacifiques organisées pendant la journée. Le couvre-feu exclut les résidents de la zone désignée, les sans-abris, les médias accrédités et les responsables de la sécurité publique ou des situations d'urgence, selon le



département de la police de Los Angeles. Mme Bass a annoncé le couvre-feu alors que les manifestations contre les raids des services américains de l'immigration et des

contrôles douaniers entraient dans leur cinquième jour et que les médias locaux rapportaient que les manifestants avaient envahi l'autoroute 101, bloquant la circulation

dans les deux sens, peu de temps avant que l'ordre ne soit émis. La police a procédé à de premières interpellations de personnes violant le couvre-feu instauré mardi à Los Angeles, au cinquième jour de manifestations parfois violentes contre la politique migratoire de l'administration Trump, tandis que le Texas, autre État à forte population latino-américaine, a annoncé déployer la Garde nationale. La ville de Los Angeles est le théâtre de heurts entre protestataires dénonçant des raids de la police fédérale de l'immigration (ICE) contre les clandestins et des forces de l'ordre en tenue antiémeute depuis vendredi dernier. Quelque 700 Marines doivent rejoindre 4000 militaires réservistes de la Garde nationale déjà mobilisés par Donald Trump.

AFRIQUE DU SUD

Sept morts dans des inondations

Sept personnes sont mortes dans des inondations causées par des intempéries hivernales qui frappent l'Afrique du Sud et des écoliers sont portés disparus après qu'un minibus a été emporté, a déclaré le gouvernement mardi. Trois enfants ont été secourus après avoir passé plusieurs heures perchés dans des arbres pour échapper à la montée des eaux près de Mthatha, dans le Cap-Oriental, l'une des régions les plus durement touchées par la tempête lundi, a indiqué le gouvernement provincial. Six corps ont été découverts dans

la ville, située à quelque 800 kms au sud de Johannesburg, et un septième sur les rives d'une rivière, dans la région rurale de Tsolo, a précisé la même source dans un communiqué. "Les recherches se poursuivent concernant un minibus transportant des écoliers qui a été emporté tôt ce matin", a-t-il déclaré, sans donner de détails sur le nombre de personnes à bord. La province a annoncé avoir dépêché des équipes de gestion des catastrophes pour venir en aide aux personnes touchées par la vague de froid, qui a également provo-

qué des chutes de neige dans plusieurs régions. Selon les médias locaux, des habitants de Mthatha se sont retrouvés bloqués sur les toits, tôt mardi, dans un froid glacial. Quelque 200 personnes s'étaient réfugiées dans une salle polyvalente à Butterworth, localité distante d'une centaine de kilomètres, après que leurs habitations situées dans un bidonville ont été inondées, d'après ces médias. M. Stigkas l'avait remercié publiquement pour avoir "alimenté" leur percée électorale. Le parti au pouvoir, Nouvelle Démocratie, ainsi que le

parti socialiste PASOK avaient saisi la Cour suprême, jugeant que M. Kassidiaris était le "véritable" chef des Spartiates. En 2023, la Cour suprême avait également engagé des poursuites contre 11 députés élus sous l'étiquette des Spartiates pour fraude électorale. Depuis, plusieurs élus ont quitté le parti. Ilias Kassidiaris purge actuellement une peine de 13 ans de prison, aux côtés d'autres anciens dirigeants d'Aube dorée, pour des crimes, dont le meurtre en 2013 du rappeur antifasciste Pavlos Fyssas.

GRÈCE

Trois députés d'extrême droite exclus du Parlement

La Cour électorale suprême de Grèce a exclu du Parlement le dirigeant du parti d'extrême droite Les Spartiates ainsi que deux autres députés, tous trois visés par une enquête pour fraude électorale, a rapporté l'agence grecque ANA mardi.

Vassilis Stigkas, chef de cette petite formation d'extrême droite entrée au Parlement il y a deux ans, et deux parlementaires ont été déçus de leur mandat après que la justice a retenu des plaintes d'électeurs affirmant que le véritable dirigeant du parti n'était autre qu'Ilias Kassidiaris, ancien porte-parole du parti néonazi Aube dorée, actuellement en prison.

Cette décision historique de la cour présidée par le président du Conseil d'Etat réduit le nombre de députés au Parlement grec à 297, contre 300 jusqu'ici, une première dans l'histoire politique moderne du pays. La Cour a précisé que ces sièges ne seraient pas redistribués à d'autres partis ni attribués aux candidats arrivés en deuxième position.

Le parti des Spartiates, qui avait déjà été interdit de participation aux élections européennes de juin dernier, avait obtenu plus de 240.000 voix et 12 sièges lors des élections législatives de 2023, après un soutien public de Kassidiaris depuis sa cellule.

CENTRE DU NIGERIA

Au moins 20 morts dans plusieurs attaques

Au moins 20 personnes ont été tuées dans une série d'attaques cette semaine dans l'Etat du Plateau, dans le centre du Nigeria, ont déclaré mercredi les autorités locales.

"Trois attaques distinctes dans cette zone ont eu lieu en début de semaine. Huit personnes ont été tuées mardi soir dans le village de Chinchin", selon le président du conseil local, Emmanuel Bala.

Cette attaque fait suite à une autre perpétrée mardi à l'extérieur de la ville de Langai, où cinq personnes ont été tuées. Et lundi, des assaillants non identifiés ont tué sept personnes dans le district de Bwe.

L'accapement des terres, les tensions politiques et économiques entre les sédentaires et ceux qui sont considérés comme des étrangers, ont accentué les conflits dans cette région centrale du pays le plus peuplé d'Afrique, en particulier dans les Etats de Benue et du Plateau, au cours des dernières décennies.

AUTRICHE

Deuil national après la mort de dix personnes dans un établissement scolaire

Les autorités autrichiennes ont décrété mercredi un deuil national avec une minute de silence à travers le pays au lendemain de la mort dans un établissement scolaire de Graz de dix personnes, tuées par balles par un ancien élève qui s'est ensuite suicidé.

Devant cette école de niveau secondaire, dans le centre-ville ou dans les églises, les habitants ont allumé des bougies et

déposé des fleurs en hommage aux victimes, jeunes pour la plupart. Des riverains ont entendu des cris et des coups de feu mardi vers 10H00, à la reprise des cours après un long week-end.

L'auteur présumé, un Autrichien de 21 ans, a agi seul et s'est donné la mort dans les toilettes après son crime, selon la police, qui tente d'y voir plus clair sur

son mobile et le déroulé exact des événements. Les enquêteurs ont découvert lors d'une perquisition à son domicile "une bombe artisanale non fonctionnelle" et une lettre d'adieu adressée à ses parents, mais elle n'offre aucun indice sur ce qui l'a poussé à semer la mort. L'assaillant a utilisé pour commettre l'attaque un fusil et une arme de poing qu'il détenait légalement.

IRAN

Au moins trois morts et plusieurs blessés dans l'incendie d'un complexe

Un incendie dans un complexe pétrochimique du sud de l'Iran a fait au moins trois morts et plusieurs blessés, a rapporté mercredi la télévision d'Etat, sans préciser à ce stade l'origine du sinistre. "Compte tenu de l'ampleur de l'incident, le bilan risque de s'alourdir", a indiqué la télévision, diffusant en direct des images d'une épaisse fumée noire se dégageant

du site Kaveh Petrochemical à Deyr, une ville portuaire située à 1.200 kilomètres de Téhéran.

L'incendie, qui s'est déclaré dans le port privé du complexe pétrochimique a été maîtrisé, a déclaré à la télévision un responsable municipal de Deyr, Alireza Sajadi. Outre les morts, il a recensé trois blessés, alors que la télévision d'Etat en avait

dans un premier temps annoncé 10, puis deux.

Cet incendie survient plus d'un mois après une explosion meurtrière au port stratégique Shahid Rajai, dans le sud de l'Iran, près de la grande ville côtière de Bandar Abbas sur le détroit d'Ormuz. L'explosion, attribuée au "non-respect des mesures de sécurité" et à une "négligence"

par des responsables iraniens, avait fait 58 morts, d'après un bilan officiel revu à la baisse fin mai.

Le précédent avait fait état d'au moins 70 morts. La déflagration avait provoqué des dégâts matériels considérables, réduisant notamment des véhicules à l'état de carcasses, selon des images alors diffusées par les médias.

APRÈS LA DÉFAITE EN AMICAL FACE À LA SUÈDE

Du bon et du moins bon pour les Verts

Marouane A.

La défaite sur son score étriqué (4/3) des Verts face à la Suède en match amical a permis au staff technique nationale et aux puristes de la balle ronde nationale d'être fixés sur le niveau de la sélection avant les prochains rendez-vous des Verts en septembre, avec la suite des éliminatoires du Mondial 2026. Optant pour un onze de départ classique avec des joueurs qui ont pour habitude de jouer en EN, la sélection avait prit de l'eau de toute part, encaissant quatre buts, dont un triplé de Sema, d'origine congolaise. D'aucuns avaient peur pour l'EN d'une déculotté surtout que la défense paraissait dépassée avec les Mendi et Bensebaini qui n'arrivaient plus à contenir les attaques de la Suède, en plus du gardien Mandréa, qui est responsable au moins sur deux buts suédois. Les changements du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, en seconde période ont permis ensuite de débloquer la situation, puisque l'entrée de Benzia et Bentaleb a été bénéfique, avec deux buts inscrits par ces derniers, en plus du but splendide de Benacer. La sélection nationale a montré un tout autre visage et aurait même pu ajouter un quatrième but et donc égaliser, n'était le ratage de Bou-

nedjah dans les ultimes moments de la rencontre. Il s'agit du second test amical au programme des Verts en juin, après celui remporté jeudi dernier face aux Rwanda (2-0), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. De son côté, la Suède enchaîne un deuxième succès, dans cette fenêtre internationale de juin, après avoir disposé vendredi de la Hongrie (2-0), au stade Ferenc Puskas à Budapest. C'est le premier match amical pour l'équipe nationale contre un adversaire européen, depuis l'arrivée du sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic aux commandes de la sélection février 2024.

PETKOVIC : «AUCUNE DÉFAITE NE FAIT DU BIEN»

Au sortir d'un match complètement fou perdu 4-3 face à la Suède, Vladimir Petkovic a livré une conférence de presse très dense. Marqué par la prestation de ses hommes qui a connu des hauts des bas, le sélectionneur national n'a pas cherché à minimiser les lacunes exposées, tout en tirant malgré tout quelques motifs de satisfaction. Petkovic a tenu à souligner un élément souvent peu relevé à chaud après une défaite : la qualité du spectacle. «On a été pénalisés par certaines décisions, mais les spectateurs ont dû voir un beau match.



Pour les entraîneurs, par contre, ça donne de la matière pour travailler», a-t-il indiqué. Le technicien bosnien pointera du doigt la désorganisation collective après l'ouverture du score suédoise, tout en assumant l'entière responsabilité de la déroute. «Ce que je n'ai pas aimé, c'est que l'équipe adverse a pu mettre en place son jeu à cause de nous», a-t-il regretté. Pour Petkovic, le problème n'est pas tant l'adversaire, mais bien le relâchement algérien : «Les 15 premières minutes, on était bien, mais on n'a pas su concrétiser. Les Sué-

dois ont super bien joué, mais on est responsables de cette défaite. On n'a pas assez joué en équipe après le premier but.» La clarté du discours tranche avec certaines analyses complaisantes souvent livrées après des matchs amicaux. Sauf que pour Petkovic, cette rencontre ne relevait en rien d'un simple galop d'essai. «Ce n'était pas un match amical. Je ne peux pas être content puisqu'on a perdu. Je pourrai être content si on apprend de ce match où il y a eu beaucoup de choses», a-t-il martelé, insistant sur l'importance d'analyser les

erreurs en profondeur. Pour autant, le sélectionneur ne sombre pas dans le catastrophisme. Bien au contraire, il veut croire que la réaction entrevue après les changements – notamment l'apport décisif de Bentaleb, Benzia ou encore Gouiri – peut servir de socle pour l'avenir. «Aucune défaite ne fait du bien, mais la réaction fait qu'on peut redémarrer sur quelque chose de positif après la première défaite en un an», a-t-il déclaré, visiblement soucieux de préserver la dynamique mentale de son groupe. **M. A.**

LIGUE 1 MOBILIS (28E J)

Le MCA pour se rapprocher du titre

Après deux semaines de break, fenêtre internationale oblige, la Ligue 1 Mobilis de football reprend ses droits, avec le déroulement de la 28e journée, avec au menu un virage décisif, aussi bien en haut qu'en bas du tableau. Le Leader MC Alger (53 pts) aura à cœur de franchir un pas supplémentaire vers une nouvelle consécration nationale, en recevant un malclassé : l'ES Mostaganem (13e, 30 pts), dans un duel qui devrait, à priori, revenir aux Algérois, invaincus depuis six journées. Le «Doyen», qui reste sur un nul en déplacement face à la JS Saoura (0-0), est appelé cependant à rester vigilant face à une équipe de l'Espérance, sur une courbe ascendante, avec un bilan de 8 points récoltés lors des quatre derniers matchs. L'ESM livrera un duel à distance avec les trois autres clubs, sérieusement menacés par la relégation, à savoir l'Olympique Akbou (13e, 30 pts), l'USM Khenchela (12e, 31 pts) et le NC Magra (15e, 27 pts). Le CR Belouizdad qui garde espoir de jouer la LDC fera tout ce qui est de son possible pour réussir un résultat probant à Constantine face au Chabab local, qui ne baisse pas les bras et qui souhaite terminer sur le podium. Le second club, qui accompagnera l'USB en Ligue 2 amateur, devrait être connu à l'issue de cette journée. Dans le haut du tableau, la JS Kabylie (2e, 49 pts) ne doit plus laisser filer de points, dans l'objectif de garder sa deuxième place, qualificative à la Ligue des Champions. Les «Canaris» recevront l'ES Sétif (5e, 38 pts), qui reste sur un triste bilan de trois revers de rang. La JSK sera en course pour la C1, avec le CR Belouizdad (3e, 48 pts), en appel à Constantine pour défier le CSC (4e, 38 pts), invaincu depuis le 11 mai dernier (en déplacement face à l'USM Alger 2-1, NDLR).

R.S.

LE PROGRAMME :

Jeudi 11 juin :
PAC-NCM / MCA-ESM / CSC-CRB / JSK-ESS

Tomasson : «Pour un tango il faut être deux»



Au terme d'un match spectaculaire remporté 4-3 par la Suède face à l'Algérie, le sélectionneur suédois Jon Dahl Tomasson s'est montré satisfait du résultat, mais également très critique envers une décision arbitrale controversée dans les dernières minutes.

En conférence de presse, le technicien danois a livré un regard lucide sur la prestation de ses hommes et le scénario du match.

«Un très beau match face à une très belle équipe qui a tout gagné en Afrique. On ne s'attendait pas à marquer autant, surtout que

nous avons une jeune équipe avec peu de caps», a-t-il déclaré d'emblée, saluant la qualité de l'adversaire et soulignant la performance de sa sélection, composée en grande partie de joueurs encore en apprentissage du haut niveau international.

Interrogé sur les faiblesses défensives algériennes en première période, il répondra de manière laconique «Pour danser un tango, il faut être deux», pour souligner que se sont aussi ses joueurs qui ont bien joué. Malgré la victoire, Jon Dahl Tomasson n'a pas caché son agacement concernant le penalty sifflé contre son défenseur Isak Hien en fin de rencontre, qui a permis à l'Algérie de revenir à 4-3. Pour lui, la décision est injustifiée : «La faute sifflée contre Isak Hien ? Un scandale. Tous peuvent le voir,

même moi depuis le banc. Ce penalty, c'était une blague.»

Cette phase de jeu controversée a été largement commentée après la rencontre. Si le joueur concerné, Isak Hien, a admis qu'il devait revoir l'action pour se faire un avis plus tranché, son entraîneur, lui, n'a pas mâché ses mots. «Il y a eu un contact, oui, mais ce n'était clairement pas une faute de penalty», a-t-il insisté.

Malgré cette frustration, Tomasson a tenu à rester positif sur la performance globale de son groupe : «Je suis fier de mes joueurs. Ils ont montré du courage, de la détermination et beaucoup d'envie face à une équipe expérimentée comme l'Algérie. Ce genre de match est une excellente leçon pour notre jeune génération.»

MILAN AC

Bennacer vers un nouveau prêt à l'OM

L'international algérien, Ismaël Bennacer, prêté lors du dernier mercato d'hiver par l'AC Milan, devrait rester la saison prochaine à Marseille, qui discute d'un nouveau prêt, rapporte mardi le journal l'Equipe. Prêté en février dernier par l'AC Milan à l'OM avec une option d'achat de 12 M€, le milieu Ismaël Bennacer (27 ans) avait plutôt bien commencé avant de décliner, et il a été titulaire huit fois sur quatorze journées de Ligue 1 française. Selon la même source, l'OM dirigé par l'entraîneur italien, Roberto De Zerbin, n'a pas l'intention de lever son option mais a bien avancé les discussions avec les Milanais au sujet d'un deuxième prêt de Bennacer, qui veut disputer la Ligue des champions la saison prochaine.



PREMIÈRE VICTOIRE SOUS ANCELOTTI

Le Brésil qualifié pour la Coupe du monde 2026

Le chantier de Carlo Ancelotti reste immense, mais le Brésil sera bien au Mondial 2026, grâce à sa victoire 1-0 mardi face au Paraguay, à Sao Paulo, premier succès de l'Italien à la tête des quintuples champions du monde. Comme un symbole, c'est Vinicius Junior, l'une des stars du Real Madrid d'Ancelotti ces dernières saisons, qui a délivré tout un pays en fin de première mi-temps (44e), après une longue domination stérile de la Seleçao. Un joli cadeau d'anniversaire pour l'Italien, qui fêtait ses 66 ans mardi.

Malgré certaines imprécisions, le niveau de jeu affiché était bien meilleur que lors du premier match sous la houlette d'Ancelotti, jeudi dernier, un 0-0 insipide face à l'Équateur. Seule nation à avoir disputé toutes les éditions du tournoi, le Brésil tentera de réaliser son rêve américain au Mexique, au Canada et aux États-Unis: couvrir enfin une sixième étoile sur son maillot, après une longue attente depuis le cinquième titre remporté en 2002. Les Brésiliens se sont hissés en troisième position des qualifications sud-américaines, avec 25 points, dix de moins que les leaders argentins. Ils sont mathématiquement assurés d'obtenir une des six premières places synonymes de qualification directe, ne pouvant plus être rejoints par le Venezuela (7e et actuellement barragiste), battu 2-0 par l'Uruguay. Le Paraguay (5e), devra encore attendre avant de valider son



billet pour sa première Coupe du Monde depuis 2010. Vainqueur 1-0 au match aller face au Brésil, à Asuncion, il était vaincu depuis neuf matches, et l'arrivée de l'Argentin Gustavo Alfaro au poste de sélectionneur. Mais cette fois, la marche était trop haute pour réaliser la passe de dix, face à un adversaire qui entame à son tour un nouveau cycle.

UN TIFO «JOYEUX ANNIVERSAIRE CARLETTO»

Une nouvelle ère symbolisée par l'arrivée sur le banc d'Ance-

lotti, après avoir enchaîné les contre-performances et vu défilier trois sélectionneurs depuis le départ de Tite fin 2022. À Sao Paulo, les supporters ont accueilli l'Italien avec un tifo «Joyeux anniversaire Carletto». Pour ce premier match devant le public brésilien, Ancelotti a aligné une équipe résolument offensive, comptant notamment sur le retour de suspension de Raphinha, très en vue cette saison avec le FC Barcelone.

Il a commencé le match sur l'aile droite, mais a ensuite permuté sans cesse avec ses compères

de l'attaque brésilienne, Gabriel Martinelli, Vinicius et Matheus Cunha, nouvelle recrue de Manchester United. De quoi donner le tournis aux Paraguayens, tandis que Bruno Guimaraes jouait les rampes de lancement au milieu de terrain. Les vagues brésiliennes n'ont cessé de s'abattre sur le but de Gatito Fernandez et le tandem Matheus Cunha - Vinicius a dû s'essayer à deux fois pour ouvrir le score. Si l'attaquant du Real Madrid a été trop court pour reprendre un premier centre à raz-de-terre du néo-

mancomunien (11e), il a fait mouche en catapultant son offrande dans les filets juste avant la pause. Seul bémol pour la Seleçao: Vinicius est sorti en boitant à vingt minutes de la fin, apparemment touché à la cuisse. De quoi inquiéter le Real, qui entre en lice le 18 juin dans la Coupe du Monde des clubs, aux États-Unis. Le numéro 10 brésilien sera en outre suspendu pour le prochain match de la Seleçao, en septembre contre le Chili, après avoir pris son second carton jaune lors de ces qualifications.

ELLE N'IRA PAS AU MONDIAL

La sélection de la Palestine échoue sur le fil

La 101e nation au classement mondial de la FIFA ne participera pas à la compétition en 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique. L'équipe de football de Palestine, avant un match contre l'Irak, à Amman en Jordanie le 25 mars 2025. C'est un match nul qui met fin à un rêve. A Amman, l'équipe de football de Palestine a échoué mardi soir aux portes du Mondial avec le score de 1-1 face à

Oman dans le temps additionnel. Une victoire l'aurait envoyée en repêchage des éliminatoires de la zone Asie pour la Coupe du monde de 2026. Et la sélection palestinienne a entrevu cette issue lorsque Oday Kharoub a ouvert le score à la 49e minute sur un centre d'Adam Kaied. Face à un adversaire réduit à dix à la suite de l'exclusion d'Harib Al-Saadi à la 73e minute, la 101e nation au clas-

sement mondial de la FIFA s'en est encore rapprochée. Mais Oman a égalisé sur pénalty dans le temps additionnel (90e+5), broyant les rêves palestiniens. Au final, avec 11 points, l'équipe du sultanat chipe aux Palestiniens la 4e place du groupe B et se qualifie pour le tour suivant, comme les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Irak, l'Arabie saoudite et l'Indonésie.

EN MATCH AMICAL

Le Sénégal inflige une défaite historique à l'Angleterre

L'équipe d'Angleterre, largement remaniée, a subi mardi en match amical face au Sénégal (3-1) sa première défaite depuis la nomination du sélectionneur Thomas Tuchel, la première de son histoire face à une équipe africaine. A Nottingham, les Anglais se sont montrés extrêmement friables défensivement, trois jours après un succès étriqué contre Andorre (1-0) en qualifications pour le Mondial 2026 qui avait déjà déçu au sélectionneur.

«Peut-être qu'on aurait mérité un peu plus au niveau du résultat, mais j'ai senti qu'on était un peu grippés, pas assez actifs pendant une bonne partie du match», a commenté Tuchel devant la caméra du diffuseur ITV à l'issue de la défaite face au Sénégal. «Nous avons concédé les deux premiers buts trop facilement, mais la réaction a été bonne ensuite.»

L'Allemand avait procédé mardi à une très large revue d'effectif, gardien inclus ne gardant, parmi les titulaires habituels de la sélection que Declan Rice, Bukayo Saka et Harry Kane au coup d'envoi. Le capitaine a bonifié la bonne entame de match, en renard des surfaces (7e, 1-0), après un bon pressing d'Eberechi Eze et Conor Gallagher, puis un tir d'Anthony Gordon

relâché par Edouard Mendy. Mais la défense expérimentale (Walker, Colwill, Chalobah, Lewis-Skelly) a concédé bien trop d'occasions face aux vifs attaquants sénégalais, ce qui a contraint Dean Henderson à intervenir très tôt, puis trop souvent.

«PAS PANIQUER»

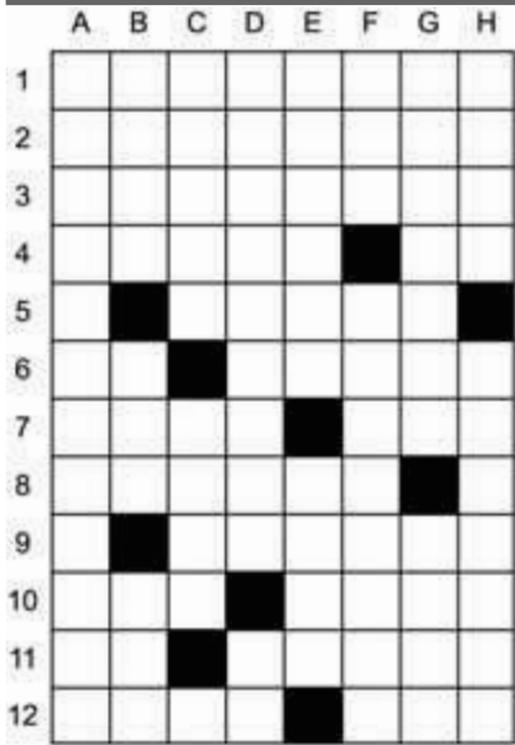
Le gardien de Crystal Palace n'a rien pu faire devant son coéquipier en club Ismaïla Sarr (40e, 1-1), laissé trop seul par Kyle Walker et bien servi par Nicolas Jackson, l'avant-centre de Chelsea. Le portier a encore vu sa défense l'abandonner sur le but de Habib Diarra, le milieu de Strasbourg, dont la cote va encore s'élever en Angleterre (62e, 1-2). Les entrants ont tenté le tout pour le tout, notamment le régional de l'étape Morgan Gibbs-White, attaquant de Nottingham, mais aussi le milieu offensif du Real Madrid Jude Bellingham, privé d'un but à cause de la main d'un coéquipier (84e).

Cheikh Sabaly (90e+3, 1-3) en contre-attaque a puni encore davantage les Anglais, escortés jusqu'aux vestiaires par des sifflets.

MANCHESTER CITY Cherki entre dans une nouvelle dimension

Rayan Cherki quitte l'OL et la France pour la première fois de sa jeune carrière et rejoint la riche armada de Pep Guardiola à Manchester City. Un transfert officialisé mardi, synonyme de saut vertigineux vers l'élite du football européen pour le dribbleur de 21 ans pétri de talents. «C'est un rêve pour moi», a lâché le nouvel international français dans un communiqué de sa nouvelle équipe. «Honnêtement, rejoindre un club comme Manchester City et avoir l'opportunité de franchir une nouvelle étape dans ma carrière ici, c'est quelque chose de très, très spécial.» En moins d'une année, le jeune attaquant est passé du «loft» de l'OL, où les indésirables sont placés en début de saison, à l'équipe de France et à Manchester City, séduits par sa régularité et son efficacité nouvelles. Le club anglais a déboursé «42,5 millions d'euros dont 6 millions de bonus, auquel pourra s'ajouter un intéressement de 15% sur une éventuelle plus-value future», a précisé l'OL dans un communiqué.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Ville des Foyalais.
- B. Un bouquet à la limite. Égypte d'antan. Arrose Béziers.
- C. Blanc comme neige. Neus pas froid aux yeux.
- D. Qui touchent. Forme le pronominal.
- E. Elle était d'or pour Jason. Prouve qu'il y a eu acquittement.
- F. Bagarre. Courantes.
- G. Bien dressées. Célébra.
- H. Il faut avoir des cors pour crier comme cela. Sucré et salé.

HORIZONTALEMENT

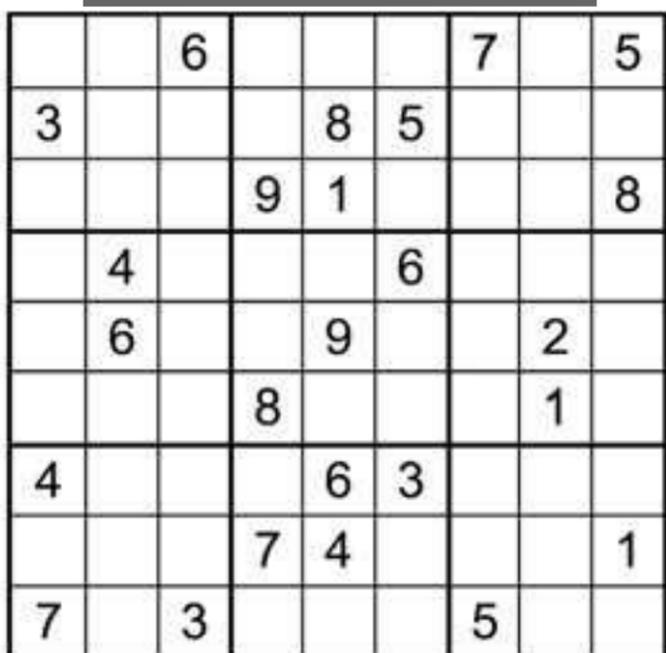
- 1. Papillonner de l'une à l'autre.
- 2. D'une grande éloquence.
- 3. Inflige une correction.
- 4. Citrons et poires. Sentier couru.
- 5. Nettoyé par le tisserand.
- 6. Désinence verbale. Petites baies salées.
- 7. Un jeune qui ralle. Charlotte, Caroline et Virginie réunies.
- 8. Espèce de malotru !
- 9. Cloporte d'eau douce.
- 10. Pas à eux. Sa tête est frappée.
- 11. Chrome. Elle mouille la chemise.
- 12. Cours de Saragosse. On le trouve entre deux portes.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| ABAT-TEMENT | BONNE MINE | EXPRIMER SA PEINE | CÉLÉBRAS | BOÎTES PROTÉGÉES | DAME DES PRU-NEAUX... | | | |
| DÉROULEMENT D'UN FILM | MACHINE AGRICOLE | FUMÉ, C'EST DU BACON | DU BLÉ POUR LA ROULETTE | BIEN VISIBLE | ILS ESPÈRENT DEVENIR LES HEUREUX ÉLUS | | | |
| DÉSAS-TREUSE | | | | | | | | |
| RÉGLAGE HARMONIEUX | | | | | | | | |
| CÂLINS, AFFECTUEUX | | | | EUT TROP CHAUD | | | | |
| MONNAIE ROUMAINE | | | | | | | | |
| IL EST FALICHÉ LORS DE LA MOISSON | TEL UN CAFÉ GLACÉ À LA CRÈME | | | | IL VAUT 3,14... | | | |
| UN TYPE ASSEZ POPULAIRE | RELEVÉE ÉPICÉE | | | | | AVANT TER | | |
| | | | | | LES BASSES EAUX PAS TOUS (LES) | PRIS D'UN INTÉRÊT PASSIONNÉ | DANS UN ÉTAT DÉLIIRANT | NOTE DANS LA MARGE EN ABRÉGÉ PAS DIT |
| PETITE LARME | | | | | | | | |
| EN BOUT DE QUEUE | | | | PARFUM | CA FILTRE SOUS LA PORTE | | | |
| CARCASSE D'UN ÊTRE HUMAIN | | | | | | | | |
| CITÉ DES DIOIS | | | | | | | | |
| | | AUTREMENT DIT GAÏA | | SON ARRIVÉE SE FÊTE DANS LA JOIE | | | | |
| CONFIE-RAIT À LA TERRE | | | | | | | | |



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABORDAGE AGENT ANGLE APPROCHE APSIDE AUTEL BEAU CELLIER CHAI CHER
 CLAIR CROYANCE DICTATURE DIEU DUNE ELFE ESQUILLE FACTRICE FICHU
 FLOREAL HARANGUE INVITE MAORI PATRIE PILLARD PITEUSE POUPE VOEU
 ZONE

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | D | E | A | E | F | E | M | P | U | L | A |
| H | R | C | R | P | S | L | U | A | E | B | I |
| C | A | I | R | U | S | Q | O | T | O | N | R |
| O | L | R | E | O | T | I | U | R | V | R | E |
| R | L | T | A | P | Y | A | D | I | E | U | I |
| P | I | C | N | N | R | A | T | E | L | A | L |
| P | P | A | G | E | G | E | N | C | H | L | L |
| A | E | F | L | E | G | U | H | C | I | F | E |
| Z | O | N | E | C | D | A | E | C | E | D | C |

DESTINÉ AUX ÉLÈVES DE 2^e ANNÉE MOYENNE

Sittelles dévoile un nouveau manuel de français

La collection pédagogique Sittelles vient d'enrichir son offre avec la parution d'un nouveau manuel de français destiné aux élèves de 2^e année du collège. Ce deuxième tome poursuit un projet engagé depuis plusieurs années : proposer un outil d'apprentissage complet, clair et structuré, qui accompagne les élèves dans l'acquisition du français, tout en stimulant leur curiosité, leur expression et leur sens critique.

Le manuel a été conçu sous la direction du Dr Moussa Abbas, docteur en didactique des langues et des cultures de l'université Paris-Sorbonne. Il a été inspecteur central au ministère de l'Éducation nationale et a enseigné pendant de longues années, en Algérie comme en France. Son expérience, à la fois institutionnelle et de terrain, a guidé le développement de ce manuel pensé pour les réalités des classes d'aujourd'hui.

Pour ce travail, il a fait appel à Mme Rabéa Bouthiba et Mme Kheira Mechernane Bouzgaout, toutes deux inspectrices de langue française, qui ont participé activement à l'élaboration du contenu. Le travail « éditorial » a été mené avec rigueur, dans une logique de progression équilibrée : chaque notion est introduite progressivement, les exercices sont nombreux, variés et bien calibrés, les consignes sont précises et les textes bien choisis.

Le manuel compte cinq unités pédagogiques. Chacune explore un thème littéraire ou culturel différent. Ces unités s'appuient sur une sélection de textes variés, extraits de romans, poèmes, dialogues, récits issus du patrimoine algérien, mais aussi œuvres de la littérature jeunesse francophone et textes classiques adaptés. L'objectif est de permettre à l'élève de rencontrer des formes diverses d'expression et de pensée.

Le manuel propose des activi-



tés d'expression écrite et orale, avec une attention particulière à la prise de parole : débats, jeux de rôles, lectures à voix haute, mises en situation. Ces exercices sont pensés pour développer chez les élèves la capacité à formuler clairement leurs idées, à écouter et à interagir.

Du côté des apprentissages linguistiques, l'ouvrage couvre l'essentiel : grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire. Les notions sont introduites par des exemples simples, suivis d'exercices de difficulté croissante. L'approche est progressive et permet aux élèves de consolider leurs acquis au fil des pages.

Le design du manuel a été confié à M. Yacine Zidane, directeur artistique et graphis-

te. Il a travaillé à rendre le livre agréable à lire, en soignant la mise en page, la lisibilité des textes et l'équilibre visuel. Certaines illustrations ont été réalisées à l'aide de technologies d'intelligence artificielle, notamment pour les chapitres consacrés à la mythologie grecque. Cela permet de présenter des scènes visuellement riches, qui attirent l'œil et donnent envie de lire.

Le choix d'intégrer l'image de manière réfléchie contribue à rendre le manuel plus vivant. Il ne s'agit pas simplement de décorer, mais de soutenir la compréhension, d'illustrer les récits, d'encourager l'imagination. Le manuel propose également des activités d'analyse d'image pour développer le regard critique des élèves.

Ce deuxième tome s'adresse à un public adolescent en pleine construction. L'équipe éditoriale a donc veillé à adapter le niveau de langue, les thèmes abordés et le rythme des leçons. Tout a été pensé pour que l'élève puisse avancer à son rythme, avec confiance. Le manuel peut être utilisé aussi bien en classe que pour le travail personnel à la maison.

Le projet Sittelles porte une vision claire de l'école, un lieu où l'on apprend à s'exprimer, à comprendre le monde, à dialoguer. Pour le Dr Moussa Abbas, « enseigner le français ne se limite pas à enseigner une langue. C'est aussi transmettre une culture, des outils de réflexion, une capacité à dire les choses avec justesse. »

Ce manuel est un support vivant, qui s'adresse aux enseignants et aux élèves comme à des partenaires de l'apprentissage. C'est aussi le fruit d'un travail collectif, mené avec sérieux et passion.

Avec cette nouvelle parution, la collection Sittelles poursuit son objectif, mettre entre les mains des collégiens algériens un manuel de qualité, ancré dans leur réalité, mais ouvert sur d'autres horizons. Un manuel conçu avec soin, pensé pour durer, et porteur d'une ambition simple mais essentielle, donner à chaque élève les moyens de bien apprendre, de bien s'exprimer, et de mieux comprendre le monde qui l'entoure.

Rédaction

L'été chaâbi revient à Alger avec Arts et Culture

Comme chaque été, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger lance sa nouvelle saison musicale sous le signe du chaâbi, ce genre citadin profondément enraciné dans la mémoire musicale algérienne. À travers une série de concerts prévus dès ce week-end et tout au long de la saison estivale, la capitale vibrera une nouvelle fois au rythme de cette musique populaire qui rassemble toutes les générations.

Une dizaine de concerts sont programmés dans différents quartiers de la wilaya d'Alger, aussi bien dans les salles de spectacle que sur les places publiques, dans le but de faire revivre le patrimoine musical et de le rendre accessible au plus grand nombre. La programmation met à l'honneur aussi bien des artistes reconnus que de jeunes interprètes passionnés par ce répertoire.

Le coup d'envoi sera donné ce samedi soir à la salle Ibn Khaldoun, en plein cœur d'Alger, avec une soirée qui réunira plusieurs figures du chaâbi : Mohamed Chetouane, Hamid Laïdaoui, Sid Ali Lekkam et Nacer Merzak, tous accompagnés par l'orchestre dirigé par le maestro Khaled Sofiane.

Jeudi prochain, c'est la salle de cinéma Sahel à Chéraga qui accueillera Djazim Khalfa et Salim Sidi Driss. Deux semaines plus tard, c'est Djamel Fayçal qui sera à l'affiche du Palais du Dey à Hussein Dey, pour une soirée attendue par les amateurs du genre.

L'initiative ne se limite pas aux salles fermées. Plusieurs concerts sont également prévus dans des espaces publics. Vendredi, Nassim Bour animera une soirée en plein air sur la place publique des Frères Nadir à Baba Hassen, à l'ouest de la capitale.

Ce même soir, Bachir Adjaimi se produira devant les habitants de Souidania, à l'espace des activités culturelles de l'établissement Arts et Culture.

La piétonnière de la Grande-Poste, symbole du centre-ville d'Alger, accueillera demain Hocine Driss, qui interprétera des qsid dans une ambiance conviviale. Une semaine plus tard, ce sera au tour du jeune Nabil Achou de monter sur la même scène pour faire découvrir son univers au public.

L'est de la capitale n'est pas oublié. Sofiane Motallah se produira également demain sur la place Mohamed Ouameur à Rouiba, confirmant le souci des organisateurs de couvrir l'ensemble du territoire de la wilaya.

À travers cette série de concerts, l'établissement Arts et Culture souhaite encourager la transmission du patrimoine chaâbi et offrir aux habitants d'Alger des moments de musique et de partage dans une ambiance estivale. Le programme s'étendra jusqu'à la fin de l'été, avec d'autres dates à venir dans plusieurs communes.

Rédaction

Mohamed-Amine Mesli, une vie au service de la musique andalouse

Samy Terki

Le Centre culturel algérien de Paris organise, mardi 11 juin 2025, une rencontre dédiée à la mémoire de Mohamed-Amine Mesli, musicien, pédagogue et chercheur de renom dans le domaine de la musique andalouse. Un concert hommage, prévu le vendredi 14 juin, sera donné par l'Ensemble andalou de Paris sous la direction de Abdelkrim Bensid. Ces deux événements viennent saluer le parcours d'un homme qui a consacré sa vie à préserver, transmettre et enrichir un patrimoine musical ancestral.

Né en 1955 à Tlemcen, Mohamed-Amine Mesli grandit dans un environnement imprégné de culture. C'est au lycée Benzerdjeb qu'il découvre la musique andalouse grâce à Cheikh Mustapha Bixi, lui-même élève de Cheikh El Arbi Bensari, l'un des maîtres de la tradition tlemcénienne. À 15 ans, sa famille s'installe à Oran. Là, il poursuit son apprentissage auprès de l'association Nassim El Andalous, dirigée par Cheikh Yahia Ghoul, tout en poursuivant des études de chirurgie dentaire.

Son engagement pour la musique andalouse ne faiblira jamais. Lorsque Cheikh Yahia Ghoul quitte l'Algérie pour les États-Unis, où il exercera la cardiologie tout en continuant à promouvoir la musique andalouse

à travers conférences et concerts à New York, San Francisco ou encore Mexico, Mohamed-Amine Mesli prend le relais à Oran. Il assure la direction de l'orchestre sénior de Nassim El Andalous pendant plus de 20 ans.

Durant cette période, il impose une discipline musicale rigoureuse et introduit une démarche de recherche dans l'enseignement musical. Il consulte des archives, enregistre des témoignages et redonne vie à des pièces anciennes tombées dans l'oubli. Il travaille à la reconstitution du patrimoine musical, en s'appuyant sur des sources orales et écrites. Il introduit également une réflexion pédagogique nouvelle, qui s'appuie sur la connaissance théorique et la pratique régulière. Grâce à lui, l'association Nassim El Andalous devient une sorte d'académie musicale, reconnue dans tout le pays.

Des hommages sont organisés sous sa direction pour rendre justice à plusieurs figures majeures de cette tradition musicale, notamment Cheikh Mustapha Bixi, Cheikh Omar Bekhchi et Cheikh Redouane. En 2001, Mohamed-Amine Mesli rejoint l'Association des Airs andalous de Paris. Il est encouragé dans cette démarche par son ami Abdelkrim Bensid, chef d'orchestre de l'association entre 1994 et 2010. À Paris, Mohamed-Amine s'engage dans la même

voie qu'à Oran. Il adapte son approche pédagogique, introduit un esprit de rigueur, mais aussi de passion, et participe à plusieurs concerts et projets de transmission.

Sa disparition brutale en 2006, à l'âge de 51 ans, a laissé un vide dans le monde de la musique andalouse. Il était alors en pleine activité, avec plusieurs projets de transmission en cours. Son engagement et son travail sont encore présents dans la mémoire de ceux qui l'ont côtoyé et de nombreux élèves qu'il a formés.

Près de vingt ans après sa mort, le Centre culturel algérien de Paris a souhaité mettre à l'honneur ce parcours. L'événement du 11 juin 2025 est organisé dans la continuité de l'hommage rendu en mai dernier à Cheikh Yahia Ghoul, autre grande figure de la tradition andalouse. Le concert du 14 juin, organisé par l'Ensemble andalou de Paris, présidé par Tewfik Bouabdallah, sera l'occasion d'interpréter des pièces chères à Mohamed-Amine Mesli, et de rappeler, à travers la musique, le rôle essentiel qu'il a joué.

L'objectif est aussi de faire connaître son œuvre aux plus jeunes, et de rappeler qu'il a œuvré toute sa vie pour que cette musique, souvent transmise oralement, soit préservée avec méthode, amour et respect.

16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

| | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR 03:53 | DOHR 12:45 | ASR 16:35 | MAGHREB 19:56 | ISHA 21:31 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

JUDO : MOHAMED MERIDJA RÉÉLU À L'EXÉCUTIF DE LA FIJ

L'ancienne gloire du judo algérien, Mohamed Meridja a été réélu au bureau exécutif de la Fédération internationale de judo (FIJ), à l'occasion du congrès ordinaire tenu hier à Budapest, en Hongrie, en marge des championnats du monde de judo individuels "OTP Bank" (13-19 juin). Meridja devra donc poursuivre ses fonctions au sein de l'instance internationale en tant que directeur général du coaching et de l'éducation, poste qu'il

occupe depuis son premier mandat en 2007. « Je ne peux qu'être heureux de cette réélection, qui témoigne de la volonté de l'équipe dirigeante du judo mondial de travailler dans la continuité. C'est un honneur pour mon pays, l'Algérie, et pour l'Afrique », a déclaré l'intéressé après son élection. Ce dernier est également vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ). Il ajoutera : « Je continuerai, avec les autres membres du bureau exé-

cutif de la FIJ, sous la direction du président Marius L. Vizer, à œuvrer pour le développement du judo dans le monde. Nous restons pleinement engagés et toujours motivés pour faire progresser davantage notre discipline.» Interrogé sur sa contribution potentielle au judo africain, l'ancien international algérien s'est dit prêt à s'impliquer davantage dans le développement de la discipline sur le continent.

R.S.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 12 JUIN 2025 // N°1094 // PRIX 20 DA

UNE NOUVELLE USINE AUTOMOBILE EN VUE

L'Algérie s'allie à un géant chinois

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrib, a reçu hier, au siège du ministère, une délégation de haut niveau représentant la société SARL Automobile New Generation. La délégation comprenait des représentants de l'entreprise chinoise OMODA/JAECOO, spécialisée dans la fabrication de véhicules de tourisme et filiale du groupe mère Chery, ainsi que le partenaire algérien, représenté par le directeur général du groupe Iris.

Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, rendu public, la rencontre a porté sur l'examen des détails d'un projet de fabrication de véhicules de tourisme en Algérie. Ce projet vise à développer le secteur de l'industrie automobile dans le pays, en renforçant la production nationale et en augmentant le taux d'intégration locale des véhicules et pièces détachées. Le communiqué précise que la délégation a présenté un exposé détaillé des composantes du projet, lequel comprend la création d'une usine intégrée de fabrication de véhicules. La feuille de route, définissant les différentes étapes de la mise en œuvre du projet dont il s'agit, a également été présentée, avec un accent particulier sur les aspects techniques,



organisationnels et d'investissement essentiels à sa réussite et à sa durabilité. A l'occasion de cette réunion, il a été également souligné l'importance de développer un réseau national de fournisseurs et de sous-traitants pour couvrir les besoins de l'usine en composants et pièces détachées, tout en inté-

grant les petites et moyennes entreprises dans l'écosystème industriel. La possibilité d'implanter localement des sous-traitants industriels chinois a également été abordée, dans le cadre de l'extension du projet et de l'accompagnement des différentes phases de production. Cette démarche

permettrait de favoriser le transfert de technologie et de renforcer l'intégration industrielle entre les deux parties. Les deux parties ont insisté sur la nécessité de transférer le savoir-faire et les technologies, de développer les compétences nationales dans les domaines de la recherche, du développement et de la formation de main-d'œuvre qualifiée. Enfin, les perspectives d'élargissement du projet vers l'exportation, notamment vers les marchés africains, arabes et européens, ont été évoquées. Cette ambition s'appuie sur les capacités de l'usine et la position géostratégique de l'Algérie, ce qui renforcerait le rôle de l'industrie nationale en tant que pôle industriel régional.

R.E.

ANP

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 28 NARCOTRAFIQUANTS

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, alors que 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations, durant la période du 4 au 10 juin en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées, à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "le terroriste dénommé Ghennami Salek s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, en sa possession

(1) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (3) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (28) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (16) kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors qu'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (1.616.662) comprimés et (1000) grammes de cocaïne ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires", indique le bilan. "À Tamanrasset, à Bordj Badji Mokhtar, à In Salah et à In Guezzam, des détache-

ments de l'ANP ont arrêté (60) individus et saisi (25) véhicules, (42) groupes électrogènes, (43) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute la même source. De même, "(12) autres individus ont été arrêtés et (1) pistolet automatique, (3) fusils de chasse et (13 660) litres de carburants ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, "les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (205) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (206) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

LE KSAR DE TAFILELT BRILLE À OSAKA

Le pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle d'Osaka au Japon (Expo-2025) a mis en lumière mercredi l'expérience atypique de la construction du nouveau ksar de Tafilet (wilaya de Ghardaïa), qui allie l'urbanisme, l'architecture et l'écologie. Dans le cadre de la semaine consacrée à "l'alimentation et l'habitat", du 05 au 16 juin courant, le président de la fondation Amidoul (initiatrice du projet), M. Ahmed Nouh, a animé une conférence sur le ksar de Tafilet, dans laquelle il présente ce ksar comme une expérience humaniste unique en son genre, qui allie l'architecture, l'urbanisme et le développement durable, ainsi que la préservation de l'écologie et le bon milieu de vie. Pour M. Nouh, le ksar de Tafilet, comme modèle architectural unique dans son genre, associe merveilleusement l'authenticité et la modernité, et représente une expérience inspirée de la sociologie de la région et de ses valeurs et exprime parfaitement le développement durable basé sur l'utilisation des matériaux de construction locaux qui tiennent compte de l'environnement, des spécificités locales sahariennes et de l'adaptation de l'homme avec son milieu. En marge de cette conférence, M. Nouh a valorisé les efforts déployés par les pouvoirs publics, la société civile et les habitants de la région pour la propagation de la culture environnementale et la réhabilitation et la préservation du patrimoine architectural bâti. Plusieurs participants à cette conférence ont été émerveillés par le système d'édification du ksar en utilisant les matériaux de construction locaux adaptés à l'écologie et à l'environnement immédiat. Ils ont également exprimé le souhait de visiter, dans les plus brefs délais, ce site écologique "ksar" dont les constructions sont en synergie avec les spécificités de l'architecture locale et des matériaux du terroir, en alliant l'architecture et le développement durable avec un intérêt particulier à la préservation de l'environnement. Le ksar écologique de Tafilet, considéré comme une expérience humaine particulière, a obtenu plusieurs distinctions, dont la première place "Énergie mondiale" en Norvège en 2023. Il a décroché également la médaille de bronze de l'habitat de l'ONU, le premier prix de la Ligue arabe de l'environnement en 2014, le prix de ville durable, par vote des internautes, en 2016, ainsi que le premier prix Energy Globe International 2020, un des prix prestigieux à l'échelle mondiale dans le domaine de l'environnement et du développement durable.